



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.62
19 novembre 1986

FRANCAIS

QUARANTE ET UNIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 62e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 7 novembre 1986, à 15 heures

Président : M. AL-ANSI (Oman)
(Vice-Président)

Puis : M. DOS SANTOS (Mozambique)
(Vice-Président)

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [33] (suite)

- a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid
- b) Rapports du Secrétaire général
- c) Rapport de la Commission politique spéciale
- d) Projets de résolution

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Al-Ansi (Oman), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

POINT 33 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN :

- a) RAPPORT DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/41/22 et Add.1 et Add.1/Corr.1);
- b) RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL (A/41/506 et Add.1 à 3, A/41/638, A/41/690);
- c) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/41/779);
- d) PROJETS DE RESOLUTION (A/41/L.24, A/41/L.25 et Corr.1, A/41/L.26 et Corr.1, A/41/L.27 à A/41/L.31)

M. CESAR (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Je voudrais commencer par féliciter les représentants des délégations soviétiques à l'occasion du soixante-neuvième anniversaire de la grande révolution socialiste d'octobre, qui est la fête de l'ensemble de l'humanité progressiste. C'est précisément sous l'influence de cette grande révolution qu'un élan a été donné aux mouvements de libération nationale dans la lutte qui devait signifier la fin du système infâme du colonialisme. Malheureusement, aujourd'hui encore, nous sommes confrontés aux vestiges de ce système.

L'année dernière, l'on n'a guère enregistré beaucoup de progrès pour ce qui est du règlement de la situation grave qui règne en Afrique australe, et notamment en Afrique du Sud raciste. C'est pourquoi l'Assemblée est dans l'obligation d'examiner une fois de plus l'un des vestiges les plus inhumains du passé colonial, à savoir la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain.

Les événements dont ce pays est le témoin montrent que le régime d'apartheid traverse une crise profonde, à laquelle il ne saurait trouver d'issue. Vingt-deux millions d'autochtones de ce pays sont soumis à une discrimination raciale et à une exploitation de plus en plus cruelles. Ils vivent dans des conditions qui ne cessent d'empirer. Mais les adversaires du système inhumain de l'apartheid s'emploient de plus en plus activement à le combattre. Aussi le régime de Pretoria s'efforce-t-il de prolonger son existence au maximum, et ce malgré les protestations contre son régime cruel.

En juillet dernier, l'état d'urgence a de nouveau été décrété dans le pays, ce qui aurait fait de nombreuses victimes. On estime que 250 Africains environ seraient morts. Le régime lui-même a dû reconnaître que 4 000 personnes avaient disparu, bien qu'en fait, il est probable que ce chiffre atteigne 12 000.

M. César (Tchécoslovaquie)

Les femmes et les enfants eux-mêmes n'échappent pas au racisme, qui s'en prend même aux participants à des manifestations pacifiques. A côté de l'escalade de la force, le régime minoritaire semble également de plus en plus résolu à perfectionner son système de bantoustans, système qui a été condamné à plusieurs reprises. Pretoria ne renonce donc pas à sa politique. Au contraire, il prépare un nouveau démembrement administratif et territorial et essaie d'utiliser à ces fins les différences ethniques de la population africaine autochtone pour semer la discorde. Les pseudo-réformes constitutionnelles qui ont eu lieu l'année dernière ne touchent pas l'essence même du régime inhumain de l'apartheid. Et aujourd'hui, Pretoria ne parviendra à tromper ni les Africains ni la communauté internationale par la création d'un prétendu conseil national, qui ne serait qu'un prétendu organe consultatif par l'intermédiaire duquel la population africaine aurait censément la possibilité de prendre part au pouvoir dans le pays. L'illustration la plus éloquente du véritable caractère de cet organe est le fait qu'il est composé de collaborateurs et qu'il sera présidé par nul autre que le président Botha lui-même.

Personne ne saurait se laisser tromper non plus par les mesures que le Gouvernement sud-africain a adoptées ces derniers temps sous la pression des adversaires de l'apartheid tant à l'intérieur du pays que dans le monde dans son ensemble, afin d'éliminer les manifestations les plus flagrantes de ce que l'on appelle le "petty apartheid". Toute personne réaliste comprendra qu'il s'agit là de tentatives visant à gagner du temps et à essayer de conserver ce qu'il est encore possible de conserver. Ces tentatives, naturellement, ne sont pas productives, car toute réforme que l'on mettra en oeuvre ou que l'on préparerait ne touchera pas aux fondements du système inhumain de ségrégation raciale.

Les événements forcent le régime raciste à trouver un équilibre entre l'opposition croissante à l'apartheid en Afrique du Sud même et dans le reste du monde, d'un côté, et l'opposition des forces les plus réactionnaires de la société sud-africaine, qui refusent jusqu'aux plus petites réformes qui visent à démocratiser le pays, de l'autre. Nous sommes particulièrement préoccupés par les intentions des milieux militaires sud-africains et d'un certain nombre d'organisations politiques fascistes.

Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la dernière session de l'Assemblée générale, nous avons été témoins d'un renforcement de la politique de déstabilisation et d'agression menée par l'Afrique du Sud contre les pays voisins. Les racistes sud-africains ont commis des actes de sabotage et attaqué les

M. César (Tchécoslovaquie)

capitales du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe. Les forces sud-africaines commettent systématiquement des actes d'agression contre la République populaire d'Angola. Au mois d'août de cette année, les troupes sud-africaines, composées de trois bataillons appuyés par de l'artillerie et des blindés, ont lancé toute une série d'attaques contre des zones très peuplées à l'intérieur du territoire angolais. L'Afrique du Sud fournit une aide directe aux contre-révolutionnaires de l'UNITA ainsi qu'aux prétendus rebelles du Mozambique.

Les conférences internationales des Nations Unies de Paris et de Vienne nous ont convaincus que la politique du régime sud-africain rencontre une opposition croissante de la part de la communauté des nations éprises de paix. Des protestations se sont fait entendre aux réunions au sommet de l'Organisation de l'unité africaine de même qu'à la réunion ministérielle de haut niveau du Commonwealth. Dans son Document final, la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés de Harare a condamné fermement le régime de Pretoria, mais elle a également demandé que la communauté internationale adopte des mesures susceptibles de contribuer de façon efficace à la liquidation définitive du régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Il est tout à fait évident et compréhensible aujourd'hui que Pretoria ne pourrait poursuivre sa politique d'apartheid, qui foule aux pieds les droits de la majorité écrasante de la population sud-africaine, s'il ne bénéficiait de l'appui total que les Etats-Unis, un certain nombre de pays occidentaux et Israël fournissent à Pretoria. Ces Etats condamnent fréquemment en paroles la politique d'apartheid alors qu'en pratique ils ne font que l'encourager. Ils sacrifient les intérêts de la population autochtone opprimée d'Afrique du Sud à l'exploitation des ressources naturelles et de la main-d'oeuvre bon marché au profit de leurs propres intérêts militaires et politiques.

M. César (Tchécoslovaquie)

La coopération des pays occidentaux et d'Israël avec les racistes sud-africains dans le domaine militaire, y compris nucléaire, nous préoccupe vivement. L'Afrique du Sud, bastion de l'impérialisme international, a la possibilité aujourd'hui de fabriquer des armes nucléaires, ce qui représente une menace grave pour les mouvements de libération nationale sur le continent africain, ainsi que pour la paix et la sécurité internationales.

Il ne fait aucune doute que le seul langage que comprennent les racistes sud-africains soit l'application effective des sanctions qui ont été adoptées par les Nations Unies et qui devraient être appuyées par des mesures plus efficaces, prises par le Conseil de sécurité. Si des sanctions obligatoires étaient imposées, si les livraisons de pétrole à l'Afrique du Sud cessaient et s'il n'y avait plus d'investissements étrangers dans ce pays, le régime de Pretoria ne pourrait plus survivre bien longtemps ni continuer d'occuper illégalement la Namibie. Nous rejetons par conséquent la position des Etats-Unis, du Royaume-Uni et d'autres Etats occidentaux qui font obstacle à l'imposition par notre organisation de sanctions globales et obligatoires. Nous demandons instamment que des mesures strictes soient adoptées contre le régime sud-africain. Nous rejetons l'argument selon lequel l'imposition par la communauté internationale de sanctions globales serait préjudiciable aux populations autochtones d'Afrique du Sud. Cet argument est bien entendu tout à fait faux, ce qui n'échappe à personne. Les populations d'Afrique du Sud sont victimes aujourd'hui d'actes de terrorisme et de traitements cruels et n'ont, dans ces conditions, plus rien à perdre. Mais s'il était décidé au contraire, avec l'appui de notre organisation, de porter un coup économique décisif au régime sud-africain, les populations autochtones auraient de réelles chances d'exercer leurs droits inaliénables à un développement libre, indépendant et démocratique dans leur pays.

La position de principe de la Tchécoslovaquie à l'égard de la question de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud n'a jamais varié. Elle poursuit une politique constante de boycottage de l'Afrique du Sud. En 1963, notre pays a rompu ses liens diplomatiques, économiques, culturels et tous autres liens avec le régime sud-africain. Nous condamnons résolument la terreur sanglante dont sont victimes les Africains depuis le rétablissement de l'état d'urgence. Nous condamnons tout aussi fermement les attaques agressives de l'Afrique du Sud contre des Etats indépendants voisins et son occupation illégale et continue de la Namibie. Nous appuyons toutes mesures ou actes destinés à éliminer l'apartheid.

M. César (Tchécoslovaquie)

Nous exigeons la libération inconditionnelle de tous les prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela, Président de l'African National Congress. La Tchécoslovaquie exprime sa solidarité indéfectible avec les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie et leurs mouvements de libération nationale, au premier rang desquels se trouvent l'African National Congress et la South West African People's Organization. Ces organisations, qui symbolisent la lutte des masses opprimées d'Afrique du Sud, doivent continuer de recevoir notre appui et notre aide morale, matérielle et diplomatique jusqu'à la victoire finale sur les forces de la réaction et de l'apartheid.

M. LI Luye (Chine) (interprétation du chinois) : La fin rapide de la politique d'apartheid des autorités sud-africaines et l'élimination complète de ce système barbare qui diffame la dignité humaine : telles sont les exigences les plus vives des peuples du monde entier et quelques-unes aussi des tâches les plus pressantes dont doit s'acquitter la communauté internationale. Les peuples du monde condamnent avec indignation ce crime contre l'humanité, et tous les pays épris de justice, qui se sont engagés à mettre fin au système de l'apartheid en Afrique du Sud, ont pris les mesures qu'il fallait pour atteindre cet objectif. L'essentiel aujourd'hui c'est que la communauté internationale coordonne davantage ses actions de manière à exercer une pression politique et économique accrue sur les autorités sud-africaines et à les contraindre, par l'imposition de sanctions efficaces et constantes, à abandonner le plus rapidement possible le système de l'apartheid et la politique d'agression, ce qui permettrait aux populations d'Afrique du Sud de jouir des droits de l'homme fondamentaux, à la Namibie d'obtenir son indépendance et aux pays d'Afrique australe de vivre dans la paix et la tranquillité.

Pour éliminer totalement le système néfaste de l'apartheid et le remplacer par une société fondée sur la démocratie et l'égalité raciale, le peuple sud-africain mène depuis des années un combat constant, au mépris d'une répression brutale. Ces dernières années, le mouvement populaire contre le racisme, conduit par le peuple sud-africain, a atteint de nouveaux sommets. Ne craignant pas de verser son sang et de faire le sacrifice de ses vies, le peuple sud-africain s'est élevé de différentes façons contre la répression sanguinaire des autorités et a étendu la lutte menée dans les villes et les townships aux campagnes et aux homelands "noirs". En Afrique du Sud, outre les grèves fréquentes et à grande échelle, de plus en plus de gens issus du milieu intellectuel, religieux et des affaires,

M. Li Luye (Chine)

ainsi que les personnes de couleur et des Blancs, se sont associés à la lutte et ont combattu aux côtés de leurs frères noirs. L'African National Congress (ANC), le Pan Africanist Congress of Azania (PAC) et d'autres organisations de masse en Afrique du Sud ont de plus en plus de poids dans cette lutte et jouent un rôle de plus en plus important pour ce qui est de l'unification et de l'organisation du peuple. Ces dernières années, la lutte du peuple sud-africain contre l'apartheid a acquis une dimension sans précédent, tant du point de vue de son extension aux différentes couches sociales que de son éternelle vitalité. Elle est entrée dans une nouvelle phase et la domination réactionnaire la plus sombre du racisme a subi un assaut terrible. Je voudrais ici rendre un hommage vibrant au peuple militant et héroïque d'Afrique du Sud.

La lutte contre l'apartheid a dépassé les frontières nationales et régionales pour devenir un vaste mouvement à l'échelle mondiale. Les protestations contre la domination oppressive des autorités sud-africaines et l'exigence de sanctions contre le régime raciste d'Afrique du Sud : telles sont les revendications communes des peuples d'Afrique et du reste du monde, ainsi que de tous les pays épris de justice. L'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil de sécurité ont adopté, à plusieurs reprises, des résolutions qui demandaient à la communauté internationale de prendre des sanctions contre l'Afrique du Sud. La Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, la vingt-deuxième Conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine et la huitième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés, qui se sont tenues cette année, ont toutes demandé instamment l'imposition de sanctions strictes aux autorités sud-africaines. De nombreux pays occidentaux ont également pris certaines sanctions, à titre individuel ou collectif. La vague de protestation contre le régime raciste d'Afrique du Sud et de boycottage de ce régime a déferlé sur le monde. Je voudrais faire ici référence au Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid qui, sous la direction de son président, l'ambassadeur Garba, a accompli un grand travail en parvenant à susciter un appui international en faveur de la lutte du peuple sud-africain. Nous tenons à le remercier sincèrement de ses efforts.

M. Li Luye (Chine)

Bien que les autorités sud-africaines soient arrivées au bout de leur rouleau et se trouvent dans une situation d'isolement sans précédent, elles s'accrochent à leur comportement odieux et persistent obstinément dans leur domination raciste. Ces dernières années, le régime Botha a non seulement cherché à consolider l'apartheid grâce à toutes sortes de mesures, tout en continuant à mener la politique des "homelands" noirs, mais a également envoyé de larges unités de forces militaires et de police pour réprimer de sang froid les mouvements de protestation de la population sud-africaine. Dans le cadre de l'état d'urgence, sur le plan national, déclaré en juin dernier, les forces militaires et policières de l'Afrique du Sud disposent de pouvoirs illimités pour arrêter et détenir les gens.

D'après les chiffres très minimisés fournis par les autorités sud-africaines, depuis juin dernier, plus de 20 000 personnes ont été arrêtées et détenues, tandis que les massacres d'innocents sont devenus des réalités pratiquement quotidiennes. Le pays si beau et si riche qu'est l'Afrique du Sud s'est transformé en un enfer sur terre. Les actes criminels commis par le régime Botha ont bien montré que les prétendus "réformes", "dialogue" et "partage du pouvoir avec les Noirs", tant vantés par le régime, n'étaient rien d'autre que des stratagèmes politiques.

L'occupation continue de la Namibie et les actes de déstabilisation à l'égard des pays voisins ne sont qu'une extension de la politique d'apartheid poursuivie par les autorités sud-africaines. En retardant par cent et un moyens l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, les autorités sud-africaines essaient de perpétuer leur occupation illégale de la Namibie. En même temps, elles se livrent à des actes de subversion politique, de déstabilisation économique et d'invasion militaire contre les pays voisins, au mépris ouvert de la Charte des Nations Unies et des normes régissant les relations internationales. Cette année, nous avons été témoins d'intrusions répétées de l'Afrique du Sud, en Angola, au Botswana, en Zambie et au Zimbabwe. Les troupes sud-africaines continuent d'occuper certaines parties au sud du territoire angolais. Récemment, elles ont proféré des menaces contre le Mozambique, le Zimbabwe et la Zambie. La cause profonde des troubles en Afrique australe réside donc dans les politiques racistes des autorités sud-africaines.

L'obstination des autorités sud-africaines à persister dans leur politique d'apartheid et d'oppression est inséparable de l'attitude indulgente, permissive et d'appui adoptée par certaines forces internationales à leur égard. Les événements

M. Li Luye (Chine)

des dernières années ont donné aux gens une idée plus claire de ce que représentait la soi-disant politique d'"engagement constructif" dont le rôle a été tout, sauf constructif : en fait, elle n'a fait qu'encourager l'arrogance des autorités sud-africaines.

Afin d'exercer une pression accrue sur le régime raciste d'Afrique du Sud et de manifester notre solidarité au peuple de l'Afrique australe, nous suggérons que l'Assemblée générale adopte les mesures énergiques suivantes.

Premièrement, elle devrait condamner fermement les autorités sud-africaines pour la poursuite de leur politique d'apartheid et d'oppression brutale contre le peuple sud-africain, et condamner tout aussi fermement les autorités sud-africaines pour leur occupation continue illégale de la Namibie ainsi que pour l'invasion armée, la subversion politique et la déstabilisation économique qu'elles mènent contre les pays voisins.

Deuxièmement, elle devrait exiger des autorités sud-africaines la libération immédiate de M. Nelson Mandela et d'autres dirigeants noirs.

Troisièmement, elle devrait demander instamment au Conseil de sécurité de prendre des sanctions efficaces contre l'Afrique du Sud, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies, et prier tous les pays d'imposer de nouvelles sanctions à l'Afrique du Sud, que ce soit individuellement ou collectivement.

Quatrièmement, elle devrait exiger de tous les Etats qu'ils se conforment strictement à la résolution du Conseil de sécurité relative à l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

Cinquièmement, elle devrait demander à tous les Etats d'accorder leur appui moral et matériel au peuple sud-africain, au peuple de Namibie et aux peuples des Etats africains de première ligne.

Le Gouvernement et le peuple chinois, comme toujours, continueront d'appuyer résolument le peuple sud-africain dans sa lutte contre l'apartheid et la discrimination raciale, le peuple namibien dans sa lutte pour l'indépendance et les Etats africains de première ligne dans leur lutte pour garantir leur souveraineté et leur intégrité territoriale. Nous continuerons à leur apporter notre aide dans la mesure de nos moyens. De concert avec les pays et les peuples africains, ainsi qu'avec tous les pays épris de justice dans le monde, nous continuerons à jouer notre rôle dans l'élimination de la domination raciste en Afrique du Sud.

M. KIKUCHI (Japon) (interprétation de l'anglais) : Il n'y a pas plus de deux jours qu'une importante délégation des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, conduite par M. Witness Mangwende, du Zimbabwe, et comprenant notre collègue, M. Mudenge, Représentant permanent du Zimbabwe, se rendait dans mon pays pour y avoir des discussions approfondies et de grande portée avec le Premier Ministre Nakasone et le Ministre des affaires étrangères Kuranari. La délégation non alignée soulignait l'importance du rôle du Japon dans l'effort mondial tendant à éliminer le système de l'apartheid.

Le Premier Ministre Nakasone déclarait que lui aussi considérait la question de l'apartheid comme étant la question clef sur le plan de la morale à laquelle l'humanité devait faire face aujourd'hui, et réitérait l'opposition absolue du Japon à cette pratique odieuse. La délégation des non-alignés a ensuite eu des entretiens avec le Ministre des affaires étrangères Kuranari au sujet des mesures qui devraient être prises pour obliger le régime de la minorité blanche en Afrique du Sud à abolir sa politique raciste. Le Ministre des affaires étrangères Kuranari les a assurés que le Japon se tenait prêt à agir de concert avec la communauté internationale pour continuer à exercer de fortes pressions sur Pretoria.

Je suis heureux de faire part à l'Assemblée du fait que, du point de vue du Japon, la mission des Ministres des affaires étrangères des pays non alignés a été extrêmement utile et fructueuse. Je voudrais exprimer aux membres de cette délégation la profonde gratitude de mon gouvernement et de mon peuple pour les efforts qu'ils ont déployés pour renforcer notre coopération afin d'atteindre notre but commun : l'élimination de l'apartheid.

Je tiens à marquer notre accord avec les orateurs qui m'ont précédé, sur le fait que la situation en Afrique du Sud et autour de ce pays s'est considérablement dégradée depuis la dernière fois où nous avons étudié cette importante question.

On se souviendra que Pretoria a choisi de saper les efforts du Groupe de personnalités éminentes, comprenant des représentants des nations du Commonwealth, en lançant des attaques militaires contre ses voisins du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe, au moment précis où le Groupe était sur le point de rencontrer les dirigeants du régime de la minorité blanche d'Afrique du Sud.

M. Kikuchi (Japon)

Ensuite, face à la vague croissante de protestations de la part de la majorité noire, l'Afrique du Sud a renforcé ses mesures de répression. La réimposition de l'état d'urgence en juin dernier n'a fait qu'attiser les flammes de la violence partout dans le pays. Au cours de l'année passée, le nombre de morts a augmenté de façon tragique, et les détentions arbitraires des opposants politiques au régime ont gonflé la population des prisons de l'Afrique du Sud. Et afin de cacher ces événements à la communauté internationale, le régime a imposé une censure sévère aux activités de presse.

M. Kikuchi (Japon)

Troisièmement, en plus des incursions militaires dans des Etats voisins, dont je viens de parler, Pretoria a également harcelé ses voisins en imposant de prétendues contre-sanctions.

Ces faits déplorables semblent indiquer que les dirigeants de la minorité blanche à Pretoria continuent de refuser de voir ce qui est au coeur du problème, à savoir que c'est leur politique odieuse d'apartheid qui est la cause de l'instabilité parmi la majorité noire. C'est l'apartheid qui a entraîné l'inimitié des voisins de Pretoria et la ferme censure de la communauté internationale.

La politique d'agression, de répression et de chantage que Pretoria semble vouloir poursuivre ne fera qu'aggraver la situation, entraînant davantage d'effusions de sang et aboutissant, en fin de compte, à une véritable guerre civile.

Le Japon ne le cède à personne dans sa ferme opposition à l'apartheid.

Le Japon exige que Pretoria prenne des mesures concrètes et fondamentales pour abolir totalement l'apartheid et présente à la communauté internationale un calendrier de mise en oeuvre de ces actions qui soit crédible.

Le Japon exige que Pretoria libère de façon inconditionnelle Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques, lève l'interdiction qui frappe les organisations anti-apartheid telles que l'African National Congress of South Africa (ANC) et le Pan Africanist Congress of Azania (PAC), et entame un dialogue sérieux avec leurs dirigeants et ceux d'autres mouvements de libération et organisations, afin de trouver les voies et moyens d'éliminer l'apartheid.

Il devrait lever l'état d'urgence immédiatement et démanteler la structure des bantoustans. Les incursions militaires de l'Afrique du Sud dans les Etats voisins et son harcèlement économique à l'égard de ces Etats devraient cesser immédiatement. La Namibie doit accéder à l'indépendance qui lui revient de droit.

En attendant que le régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud prenne de telles mesures, le Japon n'a d'autre choix que de s'en tenir à cette politique et aux mesures qu'il a prises contre Pretoria.

Nous continuerons de n'entretenir aucune relation diplomatique avec l'Afrique du Sud, les limitant au niveau consulaire.

Nous continuerons d'interdire aux ressortissants japonais, aux sociétés japonaises ou à leurs filiales de pratiquer des investissements directs en Afrique du Sud, politique que nous suivons depuis 20 ans.

Nous continuerons de limiter strictement les échanges sportifs, culturels et éducatifs avec l'Afrique du Sud.

M. Kikuchi (Japon)

Nous continuerons, bien sûr, à interdire le commerce des armes et toute coopération dans le domaine nucléaire avec l'Afrique du Sud.

Comme dans le passé, les organes répressifs de l'apartheid tels que les forces armées et la police n'auront pas le droit d'acheter des ordinateurs au Japon. Les krugerrands et autres pièces d'or n'entreront pas au Japon.

Etant donné l'intransigeance de Pretoria et la détérioration de la situation en Afrique du Sud, le Japon a annoncé des mesures additionnelles le 19 septembre. Le résultat en est que, premièrement, nous interdisons l'importation de fer et d'acier venant d'Afrique du Sud; deuxièmement, nous ne donnons pas de visa de tourisme aux ressortissants sud-africains et nous décourageons nos citoyens de s'y rendre en tant que touristes; troisièmement, nous confirmons notre suspension de toutes les liaisons aériennes avec l'Afrique du Sud; et, quatrièmement, il est interdit aux fonctionnaires du Gouvernement japonais d'utiliser les vols internationaux de la South African Airways.

Nous avons noté que d'autres pays industrialisés, tels que ceux de la Communauté économique européenne et les Etats-Unis, ont également pris des mesures additionnelles contre Pretoria face à la détérioration actuelle de la situation. Nous notons également que les entreprises étrangères commencent à quitter l'Afrique du Sud et que la tendance actuelle est au retrait des investissements, ce qui est précisément ce que fait le Japon depuis 20 ans.

Nous nous efforcerons de faire en sorte que ces mesures prises par le Japon, les Etats-Unis, la Communauté européenne et d'autres pays soient appliquées de façon concertée, afin d'assurer leur plus grande efficacité. Nous continuerons de suivre les événements en Afrique du Sud et nous sommes prêts à intensifier nos efforts jusqu'au moment où l'Afrique du Sud changera véritablement de politique et prendra des mesures décisives pour abolir son système de discrimination raciale institutionnalisé.

Le Japon estime que, dans les circonstances actuelles, des pressions politiques et économiques directes sont absolument indispensables pour envoyer un signal politique clair à l'Afrique du Sud. Il y a d'autres aspects du problème que nous ne devons pas négliger.

Premièrement, nous ne devons pas oublier la situation difficile des Etats voisins de l'Afrique du Sud, qui sont constamment menacés d'incursions militaires et de chantage économique par Pretoria. Conscient que ces Etats souffrent de difficultés économiques alors que la situation en Afrique du Sud se détériore, le

M. Kikuchi (Japon)

Japon a l'intention d'accroître sa coopération technique et économique avec eux, notamment avec les Etats de première ligne dans le but de renforcer leur viabilité et leur vitalité économiques. A cet égard, le Japon est prêt à envoyer une mission d'étude en vue d'une coopération économique future avec les Etats de première ligne. Le Japon a également l'intention d'intensifier son dialogue politique avec les dirigeants africains noirs, y compris les dirigeants des mouvements de libération en Afrique du Sud et en Namibie. Le Japon a invité M. Oliver Tambo, président de l'ANC, à se rendre au Japon au printemps prochain.

A cet égard, je tiens à exprimer notre profonde tristesse à la suite de la disparition de l'un des plus éminents dirigeants de la région, feu le président Samora Machel du Mozambique. Le Gouvernement et le peuple de mon pays n'oublieront pas de si tôt la visite qu'il a effectuée au Japon en mai dernier.

Je tiens également à présenter nos félicitations les plus chaleureuses et nos meilleurs vœux à M. Joaquim Chissano à l'occasion de son élection comme nouveau président du Mozambique. Il s'est rendu au Japon à deux reprises alors qu'il était Ministre des affaires étrangères et a contribué au développement des relations amicales entre le Mozambique et le Japon. Les dirigeants de mon pays attendent avec impatience l'occasion de développer davantage encore les liens personnels étroits qui ont été établis lorsqu'il est venu au Japon avec le Président Machel.

Deuxièmement, en attendant le jour où la démocratie sera vraiment rétablie et où les droits de l'homme seront respectés en Afrique du Sud, le Japon fournit une aide au développement pour aider à préparer le peuple noir sud-africain à s'acquitter de façon efficace de sa tâche d'édification et de reconstruction nationales. Nous contribuons aux fonds humanitaires et éducationnels et aux programmes des Nations Unies depuis de nombreuses années. En particulier, dans le cadre du programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, nous avons invité cette année des étudiants noirs sud-africains à venir étudier dans les universités et institutions japonaises. Je suis heureux de pouvoir dire que certains d'entre eux ont déjà commencé leurs études au Japon.

En septembre dernier, le Zimbabwe a été l'hôte de la réunion au sommet du Mouvement des pays non alignés qui s'est tenue à Harare et qui a été couronnée de succès. Il y a six ans, cette nation courageuse, qui a été déchirée par une lutte interne pendant plus d'une décennie, alors que la minorité blanche essayait vainement de préserver sa suprématie, a finalement acquis son indépendance sous la

M. Kikuchi (Japon)

direction de sa majorité. Depuis lors, sous la conduite éminente du premier ministre Mogabe, la majorité noire et la minorité blanche oeuvrent la main dans la main à la construction du pays, en conséquence de quoi le Zimbabwe est l'un des pays en développement les plus prometteurs de la région.

Il n'y a aucune raison de penser que l'Afrique du Sud ne pourrait pas suivre la voie choisie par le Zimbabwe. A notre avis, elle devrait le faire avant qu'il ne soit trop tard. Car, en fait, il n'y a pas d'autre choix. La seule autre possibilité serait le chaos total et un bain de sang parmi la population. Comme nous le savons, il n'y a pas de preuve plus tragique de l'inhumanité de l'homme que le sang répandu dans la violence, que ce soit le sang de Noirs ou celui de Blancs.

M. ALZAMORA (Pérou) (interprétation de l'espagnol) : En 1986, nous avons été témoins, dans la lutte contre l'apartheid, de faits sans précédents, qui pourraient être interprétés comme étant le commencement de la fin de cette tragédie de notre époque. La communauté internationale a commencé à serrer les rangs autour de cette plaie de notre civilisation lorsqu'elle a adopté les premières décisions importantes dans un climat de plus en plus adverse pour les champions de ce système néfaste de ségrégation qui subsiste en Afrique australe.

Le caractère universel des sanctions contre le régime raciste d'Afrique du Sud est une preuve que les les peuples reconnaissent la responsabilité commune qui leur incombe de lutter contre ce que les Nations Unies ont qualifié de "crime contre l'humanité" et de menace permanente contre la paix et la sécurité internationales. Nous sommes certains que ces sanctions seront renforcées de façon à ne laisser aucune échappatoire à la minorité raciste. Ce serait le meilleur hommage que l'Organisation pourrait rendre aux idéaux de nos peuples, après 40 de discussions de ce problème dans cette instance, et après la liquidation d'une autre doctrine raciste qui voulait également s'implanter pour toujours.

La Déclaration de la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, qui s'est déroulée à Paris, le rapport du Groupe des personnalités éminentes du Commonwealth et, avant tout, l'aggravation de la situation en Afrique du Sud ont finalement convaincu les gouvernements les plus réticents qu'adopter des sanctions était le seul moyen de montrer qu'ils rejetaient l'attitude de la minorité raciste qui détient le pouvoir en Afrique du Sud.

Il suffit maintenant que l'Assemblée redouble d'efforts pour appliquer et renforcer les décisions adoptées cette année et pour que 1987 voie la consolidation d'une croisade internationale pour l'élimination définitive de l'apartheid. Nous connaissons tous les efforts héroïques que fait le peuple opprimé d'Afrique du Sud, l'intensification de sa résistance et les énormes souffrances qu'il supporte. Voilà des raisons plus que suffisantes pour qu'au nom des principes de solidarité et de coopération, nous accordions la priorité qui s'impose à l'aide que nous devons apporter au peuple sud-africain et aux mouvements de libération qui sont sur le pied de guerre.

La Conférence des chefs d'Etat des pays non alignés, qui s'est tenue à Harare, a jugé que la situation en Afrique du Sud était le danger le plus grave qui existe pour la paix et la sécurité internationales, et a adopté deux décisions exécutives qui répondent au caractère urgent de la situation : l'une sur la création d'un fonds de solidarité pour l'Afrique australe, auquel nous espérons que la communauté

M. Alzamora (Pérou)

internationale apportera une contribution généreuse, et l'autre sur la désignation d'un groupe de ministres des affaires étrangères, parmi lesquels se trouve celui du Pérou, chargé de promouvoir l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste auprès des gouvernements de certains pays occidentaux, conformément à l'appel récemment. Le système des Nations Unies, quant à lui, devra également intensifier ses efforts et accroître les ressources destinées au service de la noble cause du peuple sud-africain et des Etats voisins, car l'aggravation du conflit multiplie leurs besoins et il est évident que le volume actuel des ressources consacrées à leur assistance est insuffisant.

Il y a quelques jours, nous avons déploré la perte de l'un des militants les plus engagés, le légendaire Président du Mozambique, Samora Machel, combattant infatigable et l'un des promoteurs de la cause africaine, dont les réalisations sont reconnues aujourd'hui par tous les peuples épris de liberté et de justice. Mon gouvernement, qui vouait une admiration particulière à ce dirigeant, a, non seulement proclamé un deuil national à l'occasion de sa disparition tragique, mais a également déclaré que le 19 octobre serait dorénavant la Journée de l'amitié péruvienno-africaine, en hommage au chef d'Etat africain et à tous ceux qui, comme lui, se sont consacrés à la cause de l'émancipation de l'Afrique et au renforcement du Mouvement des pays non alignés. Conformément aux dispositions de ce décret, il y aura, chaque année à cette date, dans les écoles de mon pays, des manifestations destinées à célébrer la culture africaine et son apport à la société péruvienne, à la communauté d'intérêts entre les pays du tiers monde et à la lutte contre la discrimination raciale.

Le temps n'est plus aux réformes : la seule possibilité est maintenant le démantèlement et l'élimination complète du système de l'apartheid, qui n'est qu'oppression, répression et discrimination institutionnalisées.

Le 21 octobre dernier, des Ministres des affaires étrangères et autres Ministres des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, réunis à Lima à l'occasion de la douzième réunion du Conseil latino-américain du Système économique latino-américain, ont examiné la situation internationale de façon approfondie et ont adopté la Déclaration de Lima, qui, au dixième point, réitère son appui aux sanctions qui avaient été décidées, dans le cadre des Nations Unies, contre le régime de l'Afrique du Sud du fait de sa politique d'apartheid et se sont engagés à adopter des mesures coordonnées et permanentes au sein de l'ONU et dans d'autres instances compétentes.

M. Alzamora (Pérou)

Etant donné notre strict respect du principe de règlement pacifique des différends, nous espérons toujours que pourra s'instaurer en Afrique du Sud un dialogue véritable et franc, qui constituera les bases d'une réconciliation. Nous croyons depuis longtemps à la possibilité d'un changement profond des bases politiques de l'Afrique du Sud, qui ouvrirait la voie à une société juste et démocratique. Aujourd'hui, le peuple sud-africain a choisi de défendre ses droits légitimes par tous les moyens et nous rendons hommage au courage et à la volonté qui caractérisent sa lutte héroïque inégale, qui mérite notre solidarité et notre appui.

Les Nations Unies ne peuvent rester étrangères à cette lutte où l'authenticité des progrès et des accords en matière de droits de l'homme et, partant, la légitimité de leurs actions, est en jeu. Et cet engagement envers l'histoire est encore plus impératif pour les membres permanents du Conseil de sécurité qui se trouvent placés devant la responsabilité d'agir conformément aux vœux de l'immense majorité de la communauté internationale, qui réclame des sanctions et l'isolement complet des derniers défenseurs du racisme.

M. GYI (Birmanie) (interprétation de l'anglais) : Depuis plus de 40 ans, depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, l'Assemblée générale examine la question de la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, question qui jusqu'ici, défie toute solution. C'est un anachronisme qu'à notre époque, qui est celle de l'émancipation des nations et des peuples, la majorité de la population sud-africaine se voie dénier ses droits les plus fondamentaux. Aujourd'hui, alors que l'Assemblée générale poursuit ce débat, la condition du peuple sud-africain n'est pas meilleure que lorsque l'Assemblée générale a examiné cette question pour la première fois, il y a quatre décennies.

M. Gyi (Birmanie)

Il va sans dire que cet état de choses est dû au refus de l'Afrique du Sud de démanteler la politique d'apartheid, ainsi qu'à sa volonté de maintenir intacts tous ses éléments essentiels. La lutte contre l'apartheid est un droit du peuple sud-africain qui a indiqué très clairement qu'il ne tolérera plus qu'on lui refuse ses droits. Ce peuple a besoin de l'appui total de la communauté internationale; et nous, Membres des Nations Unies, avons le devoir et l'obligation morale de lui fournir cet appui, qui découle de notre attachement aux principes consacrés dans la Charte. Et, par-dessus tout, nous avons ce devoir parce que nous vivons tous sur la même planète et partageons une destinée commune.

C'est dans ce contexte que nous devons nous demander quel rôle l'Organisation des Nations Unies peut jouer dans la juste cause du peuple sud-africain et instaurer la paix et la sécurité en Afrique australe. La réponse doit être trouvée dans le rôle que l'Organisation des Nations Unies a joué dans le passé et dans celui qu'elle pourra efficacement jouer dans l'avenir. Nous pouvons dire à ce sujet que l'Organisation a véritablement joué un rôle positif et significatif dans la lutte contre l'apartheid. Elle a condamné l'apartheid d'une seule voix. Elle a engendré un élan de solidarité envers le peuple sud-africain et a mobilisé l'opinion publique internationale contre l'apartheid. Les résolutions de l'Assemblée générale reflètent les politiques et l'attitude de la communauté internationale contre le système odieux de l'apartheid et ont contribué à l'élaboration d'une multitude de mesures adoptées à l'encontre de l'apartheid. Elles continuent également d'indiquer la voie à suivre.

Les Nations Unies ont condamné de façon répétée l'apartheid en tant que crime, tache sur la conscience de l'humanité, et menace à la paix et à la sécurité internationales. Cependant, en dépit de cette condamnation universelle, le régime sud-africain a continué de lancer un défi à la volonté de la majorité en Afrique du Sud ainsi qu'à la volonté de la communauté internationale. En fait, le régime a intensifié son caractère oppressif.

L'ampleur de la détérioration de la situation en Afrique du Sud est due de toute évidence au mépris flagrant du régime de l'apartheid pour les résolutions de l'Organisation des Nations Unies et la Charte des Nations Unies et l'opinion mondiale. De plus, l'Afrique du Sud, foulant aux pieds toutes les règles du droit international, continue d'occuper illégalement la Namibie.

Ses actes d'agression et de déstabilisation menés contre les Etats voisins violent l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de ces Etats. Cet état de choses exige une intensification des efforts déployés par

M. Gyi (Birmanie)

l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale. Les événements récents viennent étayer la conviction de la communauté internationale qu'une action internationale concertée, pour être efficace, exige l'adoption de nouvelles mesures globales. C'est dans ce contexte que nous devons reconnaître le rapport du Comité spécial contre l'apartheid et les recommandations qui y sont contenues.

Parmi les nombreuses activités entreprises par l'Organisation des Nations Unies en 1986, la plus importante a été la Conférence mondiale sur les sanctions, tenue en juin dernier à Paris. La Conférence s'est tenue alors que les événements en Afrique du Sud et en Afrique australe atteignaient une phase critique et elle a souligné le besoin d'une action internationale efficace et urgente. La Conférence a également souligné que la menace actuelle que fait peser le régime sud-africain sur la paix et la sécurité internationales est due, entre autres, à trois raisons essentielles : la répression interne sans cesse accrue et la perpétuation brutale de l'apartheid; l'occupation illégale continue de la Namibie; les actes d'agression, de subversion et de déstabilisation menés contre des Etats africains indépendants. La Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste a tenu le régime sud-africain pour seul responsable du conflit et de la violence en Afrique du Sud et en Namibie, des actes d'agression constants et des ruptures de la paix dans l'ensemble de l'Afrique australe ainsi que de la menace croissante à la paix et à la sécurité internationales.

Etant donné la gravité extrême de la situation en Afrique du Sud, la Conférence a souligné qu'il était impérieux que la communauté internationale prenne toutes les mesures d'urgence qui s'imposent pour abolir rapidement l'apartheid et mettre un terme à ses violations en Afrique du Sud, à l'occupation illégale de la Namibie et à ses actes d'agression contre les Etats africains indépendants. La Conférence a également déclaré que la communauté internationale devrait décider d'un programme complet d'action et a reconnu que des sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud, en vertu du Chapitre VII de la Charte, doivent être l'élément central d'un tel programme. A cet égard, il appartient au Conseil de sécurité de s'acquitter de son rôle.

Les événements en Afrique australe nous donnent peu de raisons d'être optimistes. Le temps presse. Cependant, nous continuons de croire qu'il existe toujours un espoir de changement pacifique en Afrique du Sud. La situation est telle qu'il est plus nécessaire que jamais que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale fassent preuve de la volonté politique collective nécessaire à une action efficace, constructive et concertée.

M. PITARKA (Albanie) (interprétation de l'anglais) : Cette année seulement, plusieurs conférences organisées par les Nations Unies ont été tenues pour condamner la politique de discrimination raciale et d'apartheid que poursuit le régime raciste d'Afrique du Sud. Au cours de la Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, les représentants de pays progressistes ont souligné la nécessité de l'adoption de mesures urgentes et efficaces contre l'Afrique du Sud.

M. Pitarka (Albanie)

Mais, à en juger par les faits nombreux exposés pendant ce débat, notamment par les représentants des pays africains, les racistes de Pretoria s'obstinent dans leur odieuse politique d'apartheid et intensifient encore leur oppression et leur violence racistes. Les arrestations, les emprisonnements, la torture sont des phénomènes quotidiens. Des centaines d'innocents ont été exécutés ces derniers mois et des milliers d'autres ont été jetés en prison, dont des enfants de moins de 16 ans. Les forces de police ouvrent le feu contre les manifestants, faisant de nombreuses victimes. Plus de trois millions d'Africains emmenés de force dans les tristement célèbres bantoustans qui ressemblent à de véritables camps de concentration, sont en butte à la famine, à la misère et à des conditions sanitaires inimaginables. La situation de la population autochtone est tragique dans toutes les régions du pays. La violence et la terreur sont le lot commun des peuples azanien et namibien. En outre, les fascistes de Pretoria multiplient les actes d'agression contre les pays voisins.

Il ne fait aucun doute pour personne que l'apartheid aurait pu être éliminé s'il n'avait bénéficié de certaines faveurs et de l'appui de l'impérialisme et de la réaction mondiale. L'opinion publique progressiste à travers le monde, qui cherche à rompre tous les liens qui nourrissent le régime d'apartheid, est ouvertement défiée par les Etats-Unis et les autres puissances impérialistes. C'est ainsi que le régime fasciste peut rester debout et perpétuer avec arrogance cette politique odieuse de discrimination raciale et d'apartheid. Par cette politique dite d'"engagement constructif" et par cet appui politique, économique et militaire généralisé, les impérialistes américains réussissent à maintenir leur gendarme, c'est-à-dire l'Afrique du Sud, sur le continent africain, en tant que bastion pour défendre leurs intérêts en Afrique et tremplin pour menacer la liberté et l'indépendance des peuples africains. Face aux pressions et à l'indignation internationales, ils font semblant de condamner l'apartheid alors qu'en fait ce sont les Etats-Unis et les autres puissances impérialistes qui, même ici aux Nations Unies, s'opposent par tous les moyens aux pays qui condamnent la politique arrogante de terrorisme en Afrique du Sud.

Il en est ainsi parce que ce sont les armes américaines que le régime d'apartheid utilise contre les combattants et les manifestants azaniens, ce sont les armes américaines qui permettent les attaques criminelles contre les pays voisins, ce sont surtout les multinationales des Etats-Unis qui ont des intérêts vitaux à Pretoria et réalisent des bénéfices fabuleux en exploitant la

M. Pitarka (Albanie)

main-d'oeuvre locale à bon marché et les richesses minières du peuple azanien : l'or, l'uranium, le chrome, les diamants, etc. Des dizaines de sociétés et de monopoles occidentaux continuent, sous diverses formes, à opérer en Afrique du Sud au mépris de la condamnation de l'opinion publique progressiste. Ainsi, ils affaiblissent l'impact des mesures prises par tant de pays épris de paix pour imposer un boycottage économique au régime raciste de Pretoria et, partant, font obstacle à la lutte des peuples azanien et namibien pour mettre fin à ce régime odieux de racisme et d'apartheid.

La délégation albanaise juge à nouveau nécessaire de réitérer que le régime raciste d'Afrique du Sud, dans la politique qu'il mène à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, bénéficie grandement du climat engendré par la rivalité entre les deux superpuissances impérialistes - les Etats-Unis et l'Union soviétique - pour étendre leur hégémonie sur le continent africain. Nous avons d'une part les Etats-Unis qui font tout leur possible pour maintenir le régime raciste de Pretoria et saper la lutte et les efforts des peuples africains pour éliminer le racisme et l'apartheid et assurer le développement économique, politique et social en même temps que l'émancipation de tout le continent. Nous avons d'autre part les socio-impérialistes soviétiques qui se posent en "amis" et en "internationalistes" alors qu'ils tentent d'exploiter la situation tendue dans la région de l'Afrique du Sud pour y étendre leur influence impérialiste.

Au cours de ce débat, d'innombrables délégations de pays progressistes et démocratiques ont vigoureusement condamné l'apartheid comme la honte de notre siècle. La délégation albanaise croit comme eux que la recrudescence de la lutte des peuples contre le racisme et l'apartheid exige que l'on renforce la solidarité des pays progressistes et démocratiques et de tous ceux qui souhaitent véritablement l'élimination du système d'apartheid en Afrique du Sud. Nous sommes en faveur de l'imposition de mesures énergiques et concrètes contre le régime sud-africain, de la condamnation des forces réactionnaires qui continuent d'une façon ou d'une autre à appuyer les racistes sud-africains, afin que ces derniers ne puissent plus commettre leurs actes criminels. Les résolutions qui restent lettre morte et que les forces qui soutiennent le système d'apartheid vont parfois même jusqu'à appuyer, ne peuvent pas conduire à des résultats concrets.

Nous saluons la lutte des peuples azanien et namibien qui veulent mettre fin à la domination barbare du régime fasciste de Pretoria. La résistance et la lutte résolues qui se déroulent en Azanie et en Namibie, où les deux peuples sont

M. Pitarka (Albanie)

confrontés aux forces racistes de Pretoria, montrent bien qu'il n'y a d'autre choix qu'un combat résolu, sur tous les fronts, dans les villes, les villages, les usines, les mines et les écoles. La lutte sans compromis, le rejet de toutes les illusions que pourraient susciter les prétendues réformes et solutions constitutionnelles proposées par le régime de Pretoria, et, avant tout, la lutte armée des courageux combattants azaniens et namibiens, les conduiront très certainement à la victoire. Qu'ils sachent que dans cette lutte ils peuvent compter sur l'appui et la solidarité de leurs frères africains et de tous les peuples épris de paix à travers le monde.

La délégation de la République populaire socialiste d'Albanie entend déclarer une fois encore que le peuple albanais et son gouvernement, en tant qu'amis sincères des peuples africains, s'opposeront toujours énergiquement à n'importe quelle forme de discrimination raciale ou sociale. La position de la République populaire socialiste d'Albanie s'inspire de son système socio-politique et de sa politique étrangère et interne qui excluent catégoriquement l'idéologie et les pratiques racistes. La constitution de la République populaire socialiste d'Albanie sanctionne le déni des privilèges fondés sur la race et interdit sur le plan juridique le génocide et l'incitation à la haine raciale ou nationale.

En guise de conclusion, nous confirmons notre appui indéfectible à la juste cause des peuples azanien et namibien et de tous les peuples africains qui cherchent à déraciner le néo-colonialisme, l'apartheid et le racisme. Nous condamnons énergiquement les actes de violence, de terreur et de discrimination raciale ainsi que la politique d'apartheid du régime raciste d'Afrique du Sud. Nous sommes convaincus que la juste lutte des peuples azanien et namibien triomphera.

Mme NGUYEN BINH THANH (Viet Nam) : Quarante années se sont écoulées depuis que la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain est à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, mais la communauté internationale n'a encore pu venir à bout de ce fléau de l'humanité. Le régime raciste de Pretoria, seul à avoir érigé le racisme en politique officielle et à l'avoir consacré dans sa "Constitution", continue à agir en marge de la loi, violant les dispositions de la Charte des Nations Unies, déifiant les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Loin de montrer la moindre velléité pour un règlement juste et négocié du conflit, le régime de Pretoria a intensifié ses actes de répression massive et de violence à l'égard de la majorité sud-africaine opprimée. Le rapport du Comité spécial contre l'apartheid donne, à cet égard, des chiffres édifiants : depuis le deuxième état d'urgence, entre le 12 juin et le 29 août de cette année, entre 12 000 et 16 000 adversaires de l'apartheid, dont des chefs religieux et syndicaux, des journalistes, des animateurs de mouvements de jeunes et d'étudiants, ont été incarcérés sans jugement. Les forces de sécurité continuent de tirer sur les manifestants pacifiques, voire les processions funéraires. Fait particulièrement ignoble, le 21 novembre 1985, la police a tiré sur une foule de plusieurs milliers de femmes dans le township de Mamelodi à Pretoria, tuant 19 personnes, dont un bébé. Du fait des violences policières perpétrées par le régime, en particulier par les sinistres "escadrons de la mort", quelque 2 600 personnes ont perdu la vie.

Tout en poursuivant sa cruelle politique de "bantoustanisation" à l'intérieur du pays, visant à déraciner encore plus le peuple d'Afrique du Sud et à le déposséder de ses droits inaliénables, le régime raciste sud-africain poursuit son occupation illégale de la Namibie, exploitant les ressources naturelles et humaines de ce territoire et cherchant à étouffer la lutte du peuple namibien pour son indépendance, menée sous la direction de la SWAPO, son seul représentant légitime.

La répression et le terrorisme vont toujours de pair avec la duperie et la démagogie. Pour se justifier devant l'opinion internationale, Pretoria a multiplié ses manoeuvres politiques dans la poursuite de ses prétendues réformes constitutionnelles qui, en réalité, laissent intactes les bases de l'apartheid. Le soi-disant gouvernement provisoire qu'il impose en Namibie n'a d'autre but que de renforcer la domination du régime raciste sud-africain sous une nouvelle forme : le néo-colonialisme.

Mme Nguyen Binh Thanh (Viet Nam)

Faisant fi d'innombrables résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, le régime d'apartheid continue ses aventures militaires contre les pays de première ligne. L'occupation illégale d'une partie du territoire de l'Angola, les raids de mercenaires contre l'Angola, le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe juste à la veille de la tenue de la huitième Conférence au sommet des pays non alignés, l'actuelle concentration de troupes à proximité de la frontière du Mozambique et l'envoi de commandos pour des activités de sabotage dans ce pays sont autant de manifestations brutales de la politique d'agression, de subversion, de déstabilisation et de terrorisme de Pretoria contre les États de première ligne.

Il devient de plus en plus manifeste que le régime raciste sud-africain ne pourrait continuer d'exister sans l'appui de certaines forces impérialistes et réactionnaires. Des preuves de plus en plus accablantes montrent que ce régime est un produit de l'impérialisme, et que c'est ce dernier qui le protège et le revitalise. Le prétendu "engagement constructif" de l'Administration Reagan avec Pretoria a fait l'objet d'une condamnation unanime de la part de la communauté internationale. La huitième Conférence au sommet des pays non alignés a déclaré explicitement :

"Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont condamné la politique d'engagement constructif' du Gouvernement des Etats-Unis..., qu'ils considèrent comme un secours et un réconfort apportés au régime raciste, enhardissant celui-ci dans ses actes d'agression éhontés contre les Etats indépendants voisins et l'encourageant à défier l'opinion publique internationale. Notant que l'accroissement des actes de génocide commis par le régime raciste d'Afrique du Sud contre la majorité sans défense de ce pays est aussi la conséquence de l'arrogance accrue du régime encouragée par la politique d'engagement constructif', les chefs d'Etat ou de gouvernement se sont félicités du rejet croissant de cette politique, notamment à l'intérieur même des Etats-Unis, et ont appelé le gouvernement de ce pays à abandonner cette politique dont les effets désastreux sur la région sont devenus si manifestes." (A/41/697, annexe, p. 26, par. 71)

Il est regrettable que cet appel n'ait pas été entendu et que, tout en condamnant publiquement l'apartheid, certains pays occidentaux de même que certaines sociétés transnationales, banques et autres institutions financières continuent de collaborer avec le régime raciste d'Afrique du Sud et de le soutenir

Mme Nguyen Binh Thanh (Viet Nam)

activement, faisant sérieusement obstacle aux efforts entrepris par le peuple d'Afrique du Sud et la communauté internationale pour éliminer totalement l'apartheid.

Malgré l'escalade de la répression et de la violence, la lutte héroïque que mènent le peuple sud-africain, sous la direction de l'African National Congress (ANC), et le peuple namibien, sous la direction de la SWAPO, pour leur indépendance, continue et a enregistré des succès marquants. Au cours de cette lutte, l'unité au sein de la population sud-africaine et entre les peuples de l'Afrique australe s'est considérablement renforcée, une unité qui transcende les frontières, les classes sociales, les religions et les races et a mis en échec les tentatives des racistes sud-africains de diviser et d'affaiblir le front patriotique en Afrique du Sud et en Namibie.

L'on se demande pour combien de temps l'apartheid, ce cancer dans le corps de l'Afrique, continuera-t-il encore de le ronger. Quand cette souillure de la conscience universelle sera-t-elle abolie? Face à la situation explosive prévalant actuellement en Afrique du Sud, une exigence s'impose, à savoir : concentrer tous les efforts pour liquider sans tarder ce fléau. A ce faire, il importe de réserver un soutien plus énergique et une assistance plus efficace à la lutte héroïque du peuple sud-africain menée sous différentes formes, y compris la lutte armée. Le même soutien et la même assistance doivent être accordés au peuple namibien en lutte pour recouvrer son indépendance et sa liberté, ainsi qu'aux Etats de première ligne, qui ont consenti de grands sacrifices pour être fidèles aux principes de solidarité militante avec les peuples victimes de l'apartheid, et méritent pour cela notre admiration et notre respect.

La République socialiste du Viet Nam renouvelle l'expression de sa solidarité militante avec le peuple d'Afrique du Sud dans la lutte qu'il mène, sous la conduite de l'ANC, pour éliminer totalement l'apartheid, afin de pouvoir exercer son droit à l'autodétermination, dans une Afrique du Sud libre, démocratique, non fondée sur des préjugés raciaux.

Ma délégation se félicite de la tenue à Paris, en juin dernier, de la Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste et soutient ses conclusions, à savoir que :

Mme Nguyen Binh Thanh (Viet Nam)

"les gouvernements et les peuples" - s'accordent pour affirmer - "que l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud constitue le moyen pacifique le plus approprié et le plus efficace dont dispose la communauté internationale pour éliminer l'apartheid, libérer la Namibie et préserver la paix en Afrique australe." (A/CONF.137/5, chap. IX, par. 95, p. 28)

Nous appuyons avec force la position des pays africains et celle du Mouvement des pays non alignés, ainsi que les résolutions de l'Assemblée générale demandant au Conseil de sécurité d'imposer immédiatement des sanctions globales et obligatoires contre le régime de Pretoria, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Il est temps pour ceux qui usent d'arguties fallacieuses, selon lesquelles des sanctions entraîneraient des conséquences néfastes sur la population noire, de se mettre au diapason de la communauté internationale.

Mme Nguyen Binh Thanh (Viet Nam)

Ensemble avec l'humanité tout entière, qui s'est puissamment manifestée dernièrement par la forte poussée des mouvements anti-apartheid à travers le monde, en Europe occidentale, en Amérique du Nord aussi bien que dans le Pacifique sud, nous exigeons de certains pays occidentaux, des sociétés transnationales et des institutions financières internationales la cessation immédiate de toute collaboration politique, économique et militaire, en particulier dans le domaine nucléaire, avec Pretoria. Nous exigeons en outre la mise en liberté immédiate et inconditionnelle de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers et détenus politiques d'Afrique du Sud. Nous sommes convaincus que la juste cause du peuple sud-africain et du peuple namibien triomphera.

Avant de terminer, ma délégation tient à rendre hommage au Comité spécial contre l'apartheid et à son président, S. E. l'Ambassadeur Joseph N. Garba, pour sa direction énergique et le dynamisme dont il a fait preuve et qui sont une source d'inspiration pour nous tous qui oeuvrons en commun à l'éradication de l'apartheid de notre planète.

M. TADESSE (Ethiopie) (interprétation de l'anglais) : Presque depuis leur création, les Nations Unies sont saisies de la question des politiques raciales de l'Afrique du Sud. Elles ont adopté de nombreuses résolutions, déclarations et décisions condamnant l'odieuse politique de l'apartheid dans les termes les plus énergiques possibles et exigeant son élimination totale. Chaque année, les chefs d'Etat ou de gouvernement et d'autres éminents représentants prononcent des déclarations du haut de cette tribune, où ils mettent l'accent sur la nécessité de démanteler un système qui non seulement menace la paix et la sécurité mais constitue un crime contre l'humanité.

Malgré tout cela, le régime de Pretoria continue d'ignorer impunément les appels répétés de la communauté internationale en faveur de l'instauration d'une société démocratique et non raciale en Afrique du Sud. En fait, le régime raciste, refusant obstinément de se plier tant soit peu à la volonté de la communauté internationale, continue de façon éhontée de fouler aux pieds la dignité, la liberté et l'égalité des masses sud-africaines. Les architectes et les soldats de l'apartheid, la Gestapo du Reich sud-africain, tuent et blessent sans distinction des hommes, des femmes et des enfants du pays. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées de sang-froid dans les rues, les écoles, sur leur lieu de travail et dans leurs maisons. De nombreuses autres ont été arrêtées, emprisonnées, torturées, exilées ou brutalisées. Le grand combattant de la

M. Tadesse (Ethiopie)

liberté, Nelson Mandela, et de nombreux représentants courageux du peuple continuent de languir en prison. En fait, il ne se passe guère de jour en Afrique du Sud sans que le grand prêtre du racisme sacrifie un Africain sur l'autel de l'apartheid.

L'apartheid est le déni de la vie, de la liberté, de la dignité et de la justice. L'apartheid est la négation de la personne humaine, la dégradation de l'humanité. L'apartheid tue et empêche même les vivants d'enterrer leurs morts de façon pacifique. Les massacres de Sharpeville et de Soweto ainsi que les crimes horribles et incessants du régime raciste en sont la preuve. Ce système inhumain ne peut être toléré; il ne peut être réformé; il doit être supprimé.

Dans ces circonstances, on ne peut que se demander par conséquent pendant combien de temps encore les torrents de sang et de larmes versés en Afrique du Sud vont-ils continuer d'inonder la conscience de l'humanité.

La lutte des masses sud-africaines opprimées - processus ininterrompu depuis plus d'un siècle - en est à un stade crucial. La flamme de la liberté a été allumée dans toute l'Afrique du Sud, et la furie des déshérités explose en actions populaires. Les vrais enfants de l'Afrique du Sud, dont les ancêtres ont connu la misère et les horreurs indicibles du colonialisme et du racisme, sont engagés dans une lutte à mort acharnée pour la liberté.

Le peuple asservi d'Afrique du Sud n'ignore pas que la liberté et la justice ne peuvent être acquises sans sacrifices. Il sait qu'elles ne sont pas une manne céleste, encore moins un cadeau du régime fasciste. En dépit des lourds sacrifices en vies humaines à consentir, il est néanmoins déterminé plus que jamais à démanteler l'apartheid pour garantir aux générations futures de l'Afrique du Sud la liberté, l'égalité et la justice. La brutalité du régime d'apartheid ne saurait arrêter sa marche vers la liberté, sous la bannière de l'African National Congress of South Africa et des autres forces démocratiques.

Comme on le sait très bien, le peuple opprimé de l'Afrique du Sud n'est pas la seule victime des atrocités sans nom commises par le régime d'apartheid. Les peuples des Etats de première ligne sont également devenus les cibles d'actes d'agression et de déstabilisation ainsi que du chantage économique de la part du régime d'apartheid.

Comme l'indique clairement le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, au cours des 12 derniers mois, le régime raciste a intensifié ses actes de violence et de génocide à travers toute l'Afrique australe. Les mercenaires de l'apartheid commettent des actes d'agression, de subversion et de déstabilisation en Angola, au

M. Tadesse (Ethiopie)

Botswana, au Lesotho, au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe, tuant des civils innocents et détruisant l'infrastructure socio-économique. L'intensification de ces actes belliqueux continue de mettre en danger la sécurité, la paix et la stabilité non seulement de l'Afrique australe, mais du continent tout entier.

La communauté internationale a par conséquent la responsabilité morale et politique de mettre un terme à cette menace en appuyant la lutte contre l'apartheid. Aucun Membre des Nations Unies ne peut rester indifférent devant le massacre qui est sur le point de se produire dans l'Afrique du Sud de l'apartheid. A cet égard, tout en louant les efforts précieux déployés par la plupart des Etats Membres de l'Organisation, il conviendrait à notre avis que la communauté internationale prenne des mesures plus énergiques et plus concrètes. Conformément à la position de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et du Mouvement des pays non alignés, l'Ethiopie est fermement convaincue que l'imposition de sanctions globales et obligatoires à l'encontre de l'Afrique du Sud offre la seule voie pacifique conduisant à l'élimination rapide de l'apartheid. La seule autre possibilité est la poursuite de la violence et de la terreur, qui risque d'avoir des conséquences incalculables pour la région et, en fait, pour la paix et la sécurité du monde. Comme nous l'avons dit maintes et maintes fois, la responsabilité de cette menace doit être partagée par les Etats occidentaux qui continuent de fournir une assistance ouverte et occulte au régime de Pretoria.

Nous demandons donc une fois de plus aux gouvernements qui continuent d'entretenir des relations avec le régime fasciste de cesser immédiatement toute forme de collaboration avec l'Afrique du Sud de l'apartheid. C'est l'appel que nous lançons et c'est également l'appel des Sud-Africains opprimés; en fait, c'est l'appel de tous les peuples épris de paix du monde entier.

M. Tadesse (Ethiopie)

A plusieurs reprises, l'histoire a prouvé que la politique d'apaisement ou d'"engagement constructif", comme certains préfèrent l'appeler, ne peut et ne pourra empêcher des régimes fascistes de commettre des crimes contre l'humanité. Elle n'a pas empêché Hitler et Mussolini d'en commettre, elle n'empêchera pas non plus Botha d'en commettre.

Il incombe par conséquent à toutes les nations, qui appuient les principes de liberté, d'égalité et de justice, d'aider le peuple en lutte d'Afrique du Sud en imposant des sanctions globales et obligatoires, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

En ce qui concerne l'Ethiopie, je tiens à réaffirmer la position exprimée par le camarade Mengistu Haile Mariam, Secrétaire général du Parti des travailleurs d'Ethiopie, Président du Conseil administratif et militaire provisoire et Commandant en chef des forces armées révolutionnaires, aux réunions récentes au Sommet de l'OUA et des pays non-alignés, à savoir qu'en raison de ses ressources limitées, l'Ethiopie socialiste continuera d'aider la lutte de libération et d'appuyer la campagne d'isolement du régime de Pretoria jusqu'à l'instauration d'une société juste et démocratique dans une Afrique du Sud unifiée.

M. GAYAMA (Congo) : Le temps est révolu où la tragédie vécue quotidiennement par le peuple d'Afrique du Sud n'éveillait qu'une attention distraite au sein de l'opinion et de la part des gouvernements en certains pays. La condamnation de la politique d'apartheid semblait alors relever de la bonne sensibilité humanitaire.

Entre-temps, le Gouvernement raciste minoritaire a perfectionné son art de l'oppression, de l'agression pour se poser dorénavant comme une menace non pas théorique mais réelle pour la paix et la sécurité internationales.

Intervenant trop tard pour proposer de prétendues réformes à l'apartheid, le régime sud-africain s'enferme dans une logique suicidaire, là où il croit assurer sa survie.

Aujourd'hui, en effet, miné de l'intérieur par la lutte courageuse du peuple majoritaire, ce régime abject suscite au contraire, au plan international, une prise de conscience sans cesse affermie et engagée en vue de son éradication.

L'enjeu est donc capital, et son impact n'épargne plus aucune force politique à vocation nationale ou universelle. C'est ce que traduisait à cette même tribune S. E. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République populaire du Congo,

M. Gayama (Congo)

Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), lorsqu'il indiquait que "le continent africain est confronté à une situation de guerre persistante".

Caractérisée, à l'intérieur, par la généralisation des mesures d'exception, résultant de l'état d'urgence proclamé depuis de nombreux mois, la situation offre un bilan d'une éloquence tragique. La presse internationale rapporte en effet qu'au cours des cinq derniers mois, plus de 2 000 personnes ont été tuées par la police sud-africaine et son armée et plus de 20 000 arrêtées et incarcérées.

La combativité de la population noire ne s'en affaiblit pas pour autant. Il nous importe de l'assister et de lui accorder tout l'appui nécessaire pour mener à bien son combat, un combat marqué du sceau de la dignité et de l'idéal de liberté qui font partie des droits les plus imprescriptibles des êtres humains.

A l'heure actuelle, suivant les directives du vingt-deuxième Sommet de l'OUA, l'Afrique préconise un certain nombre de mesures propres à maintenir la pression et à accorder à la lutte contre l'apartheid toutes les garanties de succès attendu.

C'est ainsi qu'un comité des chefs d'Etat a été mis sur pied pour suivre en permanence la situation en Afrique australe et prendre à son sujet les initiatives nécessaires.

L'Assemblée générale a déjà été saisie du document A/41/569, qui rend compte du souci exprimé par l'OUA de faire prendre conscience à la jeunesse du fait qu'elle a pour mission impérieuse d'éradiquer l'apartheid.

Ainsi nos chefs d'Etat ont-ils décidé pour l'Afrique, et recommandé à tous les gouvernements et enseignants de par le monde, que la première leçon de la présente année scolaire soit consacrée à l'apartheid, et qu'à cette occasion, soit inscrite au tableau de chaque classe et commentée la mention "L'apartheid est un crime contre l'humanité".

Pour essentielles que soient ces dispositions pour ce qui est, en particulier, de la mobilisation de l'opinion publique internationale, elles ne sauraient que servir d'appoint, étant donné la nécessité de l'imposition de sanctions globales obligatoires contre le régime de Pretoria.

La Conférence internationale, tenue à Paris en juin dernier, s'est prononcée dans ce sens, tout comme la huitième Conférence au sommet des pays non alignés, tenue à Harare.

M. Gayama (Congo)

Sur ce plan, l'OUA et le Mouvement des pays non alignés ont exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre ses responsabilités et à se réunir pour adopter et édicter des sanctions globales obligatoires contre l'Afrique du Sud.

Conscients du sacrifice que de telles mesures peuvent entraîner pour les pays de la ligne de front, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA et du Mouvement non aligné ont décidé de créer des fonds de solidarité pour soutenir l'effort de ces pays en vue de réduire leur degré de dépendance vis-à-vis de l'Afrique du Sud, renforcer leur capacité de défense et assurer leur autonomie économique.

Plusieurs possibilités d'intervention en faveur de la paix en Afrique australe sont ainsi offertes aux gouvernements et à la communauté internationale. Loin de s'exclure, ces possibilités combinées sont plutôt de nature à favoriser un dénouement démocratique en Afrique australe.

Aussi estimons-nous que l'aide à l'ANC, au PAC ou à la SWAPO constitue-t-elle une action aussi positive que devrait l'être l'imposition de sanctions, conformément aux dispositions du Chapitre VII de la Charte, ou l'assistance aux pays de la ligne de front.

Il existe présentement une attitude positive de la part d'un certain nombre de gouvernements dans l'hémisphère occidental, comme le Canada et les pays scandinaves, qui ont adopté des sanctions sélectives contre l'Afrique du Sud et dont ils ont commencé à en exécuter les dispositions.

Nous n'en déplorons que davantage le fait que certains autres pays occidentaux, qui se prétendent par ailleurs les meilleurs amis et les meilleurs alliés de l'Afrique, se refusent à toute idée de sanctions et vont même jusqu'à recevoir, avec toutes les apparences de la dignité, le rebelle Savimbi de l'Angola, voire le Premier Ministre sud-africain lui-même, M. Botha.

M. Gayama (Congo)

A cet égard, le Président Denis Sassou-Nguesso a exprimé à ces gouvernements occidentaux sa préoccupation, ainsi que celle de ses pairs africains, pour ces initiatives inopportunes et pour le moins inamicales.

Au moment où le régime dirigé par M. Botha se distingue par son mépris de l'humanité et le génocide méthodique qu'il organise contre le peuple noir sud-africain, il serait à tout le moins incongru de voir ce chef néo-nazi se mêler à un acte normalement réservé aux hommes épris de paix, de justice et de liberté : la commémoration du 11 novembre en Europe.

C'est encore à cette même tribune que le Président en exercice de l'OUA, S. E. Denis Sassou-Nguesso, déclarait le 30 septembre dernier :

"A ceux qui soutiennent que le recours à la force devrait être prohibé, même dans le cas de la lutte contre l'apartheid, nous préconisons un minimum : l'application, au titre du Chapitre VII de la Charte, de sanctions globales et obligatoires qui contribueraient à l'éradication pacifique de l'apartheid si toute la communauté internationale s'y conformait." (A/41/PV.17, p. 21)

Et le Président Sassou-Nguesso ajoutait que, même pour le peuple opprimé d'Afrique du Sud, il n'y avait certainement aucune souffrance pire que celle que lui infligeaient les maîtres oppresseurs de Pretoria.

Il n'en demeure pas moins que l'action concertée contre l'apartheid requiert toute la rigueur voulue dans l'intervention de la communauté internationale, à tous les stades de la lutte.

Au moment où, prévoyant son isolement et sa fin inéluctables, le régime d'apartheid répand la terreur et la désolation en cherchant par tous les moyens à déstabiliser ses voisins, nous devons imaginer toutes les ripostes possibles à une telle politique.

Un des aspects de la tragédie résultant du machiavélisme sud-africain concerne celui des déplacements massifs de populations, qui sont soit renvoyées par milliers vers les pays voisins, qui ne peuvent les accueillir tous immédiatement, soit déplacées de bantoustans en autres zones réservées, créant ainsi des traumatismes indescriptibles au sein des familles et dans la vie des personnes.

Le Président Samora Machel a payé de sa vie les conséquences de cette situation suscitée par l'Afrique du Sud dans le dessein bien connu de Pretoria de rendre toute paix impossible en Afrique australe.

S'inscrivant dans l'épopée héroïque de tous les combattants de la liberté qui, en Afrique du Sud même, en Namibie et dans les pays voisins, versent leur sang pour l'avènement d'un monde égalitaire gouverné par les principes universels de justice

M. Gayama (Congo)

et d'équité, cette disparition de feu Samora Machel, auquel l'Assemblée générale a rendu un hommage émouvant, ne fera, nous en sommes sûrs, que galvaniser le courage et la détermination de tous les patriotes africains pour rendre à la partie australe de notre continent la paix et la liberté qui leur ont été si injustement déniées.

L'Afrique australe vit le moment le plus critique de son évolution. Il appartient à la communauté internationale, eu égard au fait que la paix et la sécurité sont devenues indivisibles dans le monde d'aujourd'hui, de persuader le Gouvernement sud-africain à faire en sorte que cette évolution puisse se dérouler avec maîtrise et responsabilité, en procédant sans atermoiements à l'abolition pure et simple du système d'apartheid.

Or, en instituant l'état d'urgence et en maintenant dans leur intégralité les lois fondamentales de l'apartheid, en se refusant, en dépit des appels répétés de l'opinion internationale, à libérer Nelson Mandela et les autres prisonniers politiques pour leur permettre de jouer le rôle qui leur revient dans le processus de démocratisation de leur pays, le Gouvernement sud-africain se place délibérément à contre-courant de l'histoire.

Nous savons, certes, que le système d'apartheid ne pouvait produire que des fruits amers. Gageons cependant que s'il reste encore quelque humanité au sein de la minorité au pouvoir, celle-ci finira par prévaloir sur l'instinct odieux qui a institué le monstre dénommé apartheid. Car, en fin de compte, il s'agit d'un défi envers l'homme.

M. SALAH (Jordanie) (interprétation de l'arabe) : Nous ressentons une grande indignation et une grande angoisse lorsque nous traitons du problème de l'apartheid. Le système de l'apartheid pratiqué par l'Afrique du Sud est non seulement un problème politique, qui pourrait en définitive mettre en danger la paix et la sécurité internationales, mais c'est aussi un problème moral. L'attitude que nous adopterons à l'égard de l'apartheid et la sincérité de notre opposition seront les critères permettant de mesurer nos valeurs morales, intellectuelles et culturelles et la portée de notre engagement envers les principes fondamentaux de la Charte. Nous sommes particulièrement inquiets lorsque nous voyons que le rejet unanime par la communauté internationale de cette odieuse politique n'a pas convaincu la minorité blanche d'abandonner cette politique et de renoncer à la domination et à l'oppression de la majorité noire en Afrique du Sud.

M. Salah (Jordanie)

Ceci a confirmé notre conviction que des actes et des mesures efficaces concrètes devraient accompagner nos paroles pour convaincre les racistes de Pretoria qu'ils vont à contre-courant de la logique de l'histoire et qu'ils représentent un défi pour le monde entier.

Si certains croient qu'il est possible de convaincre les dirigeants de l'Afrique du Sud d'abandonner volontairement la politique d'apartheid, nous pensons qu'ils se trompent. Ces dirigeants ont eu maintes occasions d'agir dans ce sens, mais ils ont au contraire toujours cherché à renforcer le régime pour le rendre plus efficace et augmenter son pouvoir de résistance aux pressions extérieures. La preuve en est dans les modifications de surface apportées par les racistes d'Afrique du Sud, que ce soit par l'adoption d'une soi-disant nouvelle constitution ou en permettant à certaines personnes de couleur non noires de participer aux élections, ou encore en engageant le dialogue avec certains dirigeants noirs sélectionnés. Lorsque la véritable teneur de ces prétendues réformes a été dénoncée et que l'opposition populaire s'est manifestée clairement à leur égard, les mécanismes de répression n'ont pas tardé à se mettre en place : arrestations, emprisonnements, massacres sans pitié sont devenus pratique courante, avec, bien entendu, le concours de l'appareil d'état d'urgence.

L'Afrique du Sud a également cherché à développer son économie afin de pouvoir faire face à un boycottage international éventuel. Nous sommes donc en présence ici de deux faits parfaitement clairs. D'abord, la politique d'apartheid est inacceptable et doit être combattue à tout prix. Il ne peut en effet exister de politique d'apartheid bonne, acceptable ou même tolérable.

M. Salah (Jordanie)

L'Organisation a exprimé sa position selon laquelle le racisme et l'apartheid sont un crime contre l'humanité. Mais nous avons compris que les dénonciations et les condamnations ne suffisent plus : il faut que nous prenions des mesures concrètes. A ce propos, il faudrait imposer des sanctions strictes et obligatoires à l'Afrique du Sud pour qu'elle abandonne cette politique odieuse.

De nombreuses voix extérieures aux Nations Unies ainsi que de nombreux représentants à cette tribune condamnent la politique d'apartheid. Les Nations Unies ont adopté de nombreuses résolutions demandant la fin de l'apartheid et l'instauration d'un régime démocratique sur des bases solides. Mais les autorités de Pretoria n'ont tenu aucun compte de ces résolutions et ont trouvé un appui dans le manque d'unanimité à l'égard des mesures efficaces qu'il conviendrait de prendre pour que ces paroles se traduisent dans les faits. L'Afrique du Sud tire parti d'un côté de notre unanimité à condamner sa politique raciste et de l'autre de notre manque d'unanimité dans l'adoption de sanctions et l'application d'un boycottage économique total.

Conformément à sa politique contre l'apartheid, l'occupation étrangère et l'impérialisme étranger, la Jordanie s'est engagée à réaffirmer et à appliquer toutes les résolutions des Nations Unies relatives à la politique d'apartheid. Elle participe également activement à toutes les conférences, à toutes les activités et à tous les efforts visant à mettre fin à cette politique arbitraire. Nous demandons instamment que l'on applique les recommandations adoptées par la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, qui s'est tenue à Paris en juin dernier.

Le régime minoritaire blanc en Afrique du Sud devrait entreprendre immédiatement des négociations, sans aucune condition préalable, avec les représentants de la population noire, afin que ces négociations aboutissent au démantèlement de la politique d'apartheid et à l'instauration d'une société démocratique et non raciale où chacun aurait des droits et des devoirs égaux. Pour créer le climat favorable à de telles négociations, il faudrait que le Gouvernement de Pretoria libère tous les prisonniers politiques, y compris le dirigeant national Nelson Mandela, et abroge également l'interdiction dont sont frappées les organisations politiques ainsi que la législation raciste et mette fin aux détentions sans jugement et à la politique d'expulsion de la population autochtone. Le régime minoritaire blanc n'a pas limité son agression à la population noire d'Afrique du Sud mais l'a étendue aux pays voisins, lorsque

M. Salah (Jordanie)

l'Afrique du Sud occupe le territoire. Il bombarde également des régions où se trouvent des installations économiques et civiles afin de terroriser ces Etats, de détruire leur économie et de leur imposer la politique du fait accompli. Il a également boycotté sur le plan économique les Etats de première ligne. Nous condamnons toutes les actions militaires perpétrées par le régime minoritaire blanc contre les Etats de première ligne. Nous tenons à dire que nous sommes solidaires des efforts déployés par ces Etats pour renforcer leur développement et leur indépendance, et de leur appui aux mouvements de libération en Afrique du Sud. Nous appuyons l'idée de fournir une aide morale et matérielle à ces Etats afin de les aider à faire face à la politique de terrorisme que mène l'Afrique du Sud contre eux.

La huitième conférence au sommet du Mouvement des pays non aligné s'est tenue à Harare, capitale du Zimbabwe, au début du mois de septembre dernier. Mon pays a participé à cette conférence, qui a déclaré son appui à la lutte des peuples de l'Afrique du Sud. Dans sa déclaration sur l'Afrique australe, cette conférence recommande à tous les pays non alignés et à tous les pays du monde entier d'adopter des mesures pratiques et efficaces pour démanteler le système d'apartheid. Dans d'autres déclarations de cette conférence, il était demandé d'apporter un appui aux Etats africains de première ligne, de renforcer les sanctions économiques et d'adopter un embargo pétrolier contre le régime de Pretoria. Nous nous félicitons de ces déclarations et espérons qu'elles seront suivies d'effets.

Le rapport sur Comité spécial contre l'apartheid, document A/41/22 et Add.1, contient quelques éléments relatifs à la relation stratégique et à l'alliance entre Israël et le Gouvernement minoritaire blanc d'Afrique du Sud. Ces faits révèlent les nombreuses formes de l'appui croissant donné par Israël dans les domaines militaire, nucléaire, économique, politique, culturel et sportif. En outre, beaucoup de représentants qui m'ont précédé ont parlé de cette relation et ont manifesté leurs préoccupations à ce sujet, notamment à propos des conséquences désastreuses pour la stabilité et la sécurité de l'Afrique du Sud et du Moyen-Orient. Nous tenons à attirer davantage l'attention sur cette relation entre le régime de Tel Aviv et celui de Pretoria, qui ont beaucoup de points en commun. Nous devons faire pression de manière à mettre fin à cette relation. Nous demandons également au Département de l'information et au Centre des Nations Unies contre l'apartheid de continuer à publier des renseignements sur la collaboration croissante entre ces deux pays et à dénoncer les politiques et pratiques inhumaines et illégales des deux régimes.

M. Salah (Jordanie)

Nous réaffirmons la nécessité de redoubler d'efforts aux Nations Unies et de garder l'impulsion acquise pour obtenir de tous un engagement total à l'égard d'un boycottage de l'Afrique du Sud dans tous les domaines et l'application véritable de toutes les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité visant à démanteler la politique d'apartheid. Si nous obtenions un tel engagement de la part de tous les pays membres de notre organisation internationale, je pense que nous serions près de mettre fin à l'apartheid et que la communauté internationale pourrait enfin se débarrasser de ce fléau. Mais tant que cela ne sera pas fait, le Conseil de sécurité devra jouer le rôle qui lui revient, de façon pleine et entière. Il faut continuer à condamner cette politique d'apartheid. Il faut un boycottage total de l'Afrique du Sud. Tous les pays doivent s'engager à le faire et à appliquer le boycottage économique facultatif déjà décidé. Ils doivent appuyer les Etats de première ligne et leur venir en aide, car ils sont la première ligne de défense de la majorité opprimée en Afrique du Sud, dans ses efforts pour mettre fin à cette politique d'apartheid.

M. ORAMAS OLIVA (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Depuis que nous examinons, dans ce forum, la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain, la situation dans ce pays a continué de s'aggraver de façon alarmante et malgré la stricte censure qui lui est imposée par les autorités racistes, la presse continue de nous donner, jour après jour, certaines informations sur le nombre de vies innocentes qui tombent quotidiennement, victimes de la furie des nouveaux nazis.

Les appels insistants de la communauté internationale pour que l'on arrive à reconnaître, par la voie de négociations pacifiques, l'égalité raciale et le droit de tous les Sud-Africains aux mêmes prérogatives sociales, se sont heurtés pour toute réponse de la part du régime raciste de Pretoria à l'intensification de la répression, à des arrestations, à l'emprisonnement et à l'assassinat sans pitié des fils héroïques du peuple opprimé de l'Afrique du Sud. Dans leurs esprits enfiévrés, les dirigeants racistes ressentent un profond mépris pour les sentiments des autres et croient qu'ils sont les représentants authentiques d'une race supérieure. Forts de cette croyance démente, ils n'hésitent pas à recourir à la terreur, à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières, pour imposer leur régime ignoble.

C'est pourquoi l'apartheid, qui a été qualifié, à juste titre, de crime contre l'humanité et d'affront à la conscience universelle, viole jour après jour la paix en Afrique australe et emploie tous les bandits de la région pour déstabiliser les pays de première ligne, ce qui constitue manifestement une menace grave à la paix et à la sécurité en Afrique australe et dans l'ensemble du continent.

En rendant hommage à l'héroïque peuple noir sud-africain et à ses vaillants combattants de la liberté, nous devons dire que ce qu'ils attendent aujourd'hui de nous, c'est une solidarité efficace et pratique qui leur permette d'accélérer la liquidation de l'apartheid odieux, ce qui serait, par ailleurs, une importante contribution à la véritable libération du genre humain.

Aujourd'hui, le régime d'apartheid n'est déjà plus à même de dénouer la crise. Il appartient à l'African National Congress et à ses dévoués combattants, aux hommes et aux femmes de la lignée des Nelson et des Winnie Mandela, qui ont eu la gloire d'inspirer la lutte irréductible du peuple sud-africain, de montrer à la communauté internationale qu'aujourd'hui comme hier, demain et toujours, rien ne pourra arrêter la marche de l'histoire et qu'aucune force au monde ne sera capable d'enchaîner indéfiniment la dignité et la liberté humaines.

M. Oramas Oliva (Cuba)

La communauté internationale a l'obligation morale de faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme aux souffrances de ce peuple sud-africain martyr. De l'attitude qu'adoptera l'Organisation et des mesures concrètes que pourra prendre le Conseil de sécurité dépendront en grande mesure les sacrifices, le nombre de vies innocentes qui devront encore s'immoler avant la liquidation définitive du régime de l'apartheid et la création d'une société démocratique et multiraciale en Afrique du Sud.

Il est illogique que certaines nations occidentales qui, dans les années 40, ont été victimes de l'agression fasciste, continuent d'aider ou de protéger le régime d'apartheid dans les domaines économique, financier, politique, diplomatique et militaire. Ou bien qu'ils hésitent à adopter les mesures prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies sous le prétexte fallacieux que ce seraient les masses noires qui en souffriraient. Ne suffit-il pas à ces messieurs d'entendre le témoignage des morts de Soweto et des représentants de toutes les organisations noires sud-africaines, qui réclamaient l'adoption de sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud, pour réaliser que c'est là l'aide urgente qu'ils réclament pour ouvrir le chemin vers la liberté? Personne ne doute que c'est précisément l'appui et l'encouragement de certains pays occidentaux qui expliquent l'intransigeance et l'agressivité du régime raciste sud-africain.*

Nous saluons ceux des pays occidentaux qui ont, au contraire, adopté des sanctions sélectives contre l'Afrique du Sud. La prétendue politique d'engagement constructif que suit le Gouvernement américain actuel encourage les autorités de Pretoria à poursuivre sa politique de répression féroce à l'intérieur du pays, à attaquer de façon systématique les pays africains voisins, à maintenir l'occupation de la Namibie et à faire obstacle à l'indépendance de ce pays colonisé, au mépris total de toutes les résolutions des Nations Unies et des décisions de l'Organisation de l'unité africaine, du Mouvement des pays non alignés et de nombreuses autres instances internationales.

Le Gouvernement des Etats-Unis refuse catégoriquement d'adopter des sanctions globales obligatoires contre le champion de la violation des droits de l'homme qu'est l'Afrique du Sud. Washington, non seulement oppose son veto aux projets de résolution du Conseil de sécurité sur cette question, mais essaie de faire de même à l'encontre des décisions de son propre congrès.

* M. Dos Santos (Mozambique), Vice-Président, assume la présidence.

M. Oramas Oliva (Cuba)

De plus, par un accord conclu avec les autorités racistes de Pretoria, le Gouvernement des Etats-Unis a fourni son appui financier et militaire aux bandes mercenaires de l'UNITA qui veulent déstabiliser le gouvernement légitime de la République populaire d'Angola.

Enfin nous souhaitons présenter la position du Gouvernement cubain, dans les termes du Président Fidel Castro, qui, dans son intervention à la huitième Conférence au sommet des pays non alignés, a déclaré :

"La clef véritable de la question est que, tant que l'apartheid existera en Afrique du Sud, tant que ce pays sera gouverné par un régime raciste et fasciste, il n'y aura de sécurité ni pour l'Angola ni pour aucun autre pays d'Afrique australe et l'indépendance de la Namibie ne sera qu'une fiction."

De cette tribune, nous confirmons notre appui résolu au peuple courageux d'Afrique du Sud qui affronte le régime sanguinaire de l'apartheid et l'assurons de notre solidarité. Nous exigeons la mise en liberté immédiate et inconditionnelle de Nelson Mandela et des autres prisonniers politiques. Nous rendons hommage aux hommes, aux femmes et aux enfants qui ont perdu leur vie dans la lutte pour la liberté et l'indépendance de l'Afrique du Sud.

En abordant cette question, nous nous devons de rendre un hommage ému à celui qui a été l'un des combattants pour la libération africaine et contre l'apartheid : le Président Samora Moïses Machel. De cette tribune, nous lui faisons savoir que sa mort tragique n'a pas été en vain et que le meilleur hommage à sa mémoire arrivera le jour où nous nous rendrons sur sa tombe pour lui dire que l'apartheid a été éliminé.

M. Oramas Oliva (Cuba)

L'apartheid sent la charogne. Il appartient aux hommes qui croient sincèrement à la liberté et à la dignité humaine de mettre en commun leurs efforts et de fournir au peuple sud-africain héroïque les moyens qui lui permettront d'achever l'oeuvre de liquidation de ce système honteux qu'est l'apartheid. Il incombe à tous, en vertu de responsabilités historiques, de prendre les mesures nécessaires au plan international pour établir le cordon sanitaire qui accélérera l'oeuvre de ceux qui souhaitent l'égalité raciale en Afrique du Sud.

En conclusion, qu'il me soit permis de citer ici ce qu'a dit un jour avec une profonde vision humaine le héros national cubain José Martí :

"Il n'est pas de responsabilité plus grave que celle de se sentir capable de faire avec le mal qu'on a subi le bien des autres et de s'abstenir de le faire afin de jouir d'une paix égoïste."

M. McDONAGH (Irlande) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation s'associe pleinement aux vues exprimées devant cette assemblée par le représentant du Royaume-Uni, qui parlait au nom des 12 Etats Membres de la Communauté économique européenne et condamnait les politiques d'apartheid pratiquées par le Gouvernement d'Afrique du Sud. Je voudrais maintenant souligner certains aspects de l'approche du Gouvernement irlandais relatifs à l'apartheid, qui ont été énoncés par différents représentants de l'Irlande au cours des années.

Je n'ai pas besoin de faire l'énoncé des différents aspects de l'apartheid dans tous leurs horribles détails. Les éléments innombrables de discrimination politique, économique, sociale et culturelle pratiquée par le Gouvernement de l'Afrique du Sud contre la majorité de la population de ce malheureux pays sont bien connus de chaque délégation ici présente. C'est une société où un petit groupe dominant monopolise le pouvoir, où les pratiques de discrimination ont été consolidées et systématisées au cours des années, où la domination est maintenue grâce à un système de répression vaste et complexe, où le gouvernement a été imposé sans qu'on ait jamais recherché l'assentiment des gouvernés et où, pour la majorité de la population, l'inégalité et les désavantages ne sont pas accidentels mais au coeur même de tous les aspects de la vie.

L'Afrique du Sud sous le régime d'apartheid a l'horrible distinction d'être la seule société dans le monde actuel qui, de façon ouverte et explicite, ait construit un système politique sur la notion de race: C'est une société où la pigmentation de la peau seule décide du destin d'un individu. Elle n'offre à l'homme noir aucun espoir, car un homme ne peut pas changer la couleur de sa peau.

M. McDonagh (Irlande)

Les renseignements sur la situation actuelle en Afrique du Sud qui ont été fournis à l'Assemblée dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid et le rapport du Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud, semblent confirmer qu'il y a peu de raisons d'avoir le moindre espoir.

Ces rapports nous fournissent une lecture terrifiante. Pendant la plus grande partie de l'année dernière, l'Afrique du Sud se trouvait dans un état d'urgence imposé à deux reprises par le régime d'apartheid, partiellement du 21 juillet 1985 au 6 mars 1986 et, à l'échelle nationale, du 12 juin 1986 jusqu'à présent. Je veux citer une partie du paragraphe 6 du rapport du Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, où il est dit :

"Au cours de la première période d'état d'urgence, plus de 500 personnes avaient été tuées dans des affrontements avec la police et près de 7 800, dont 2 000 enfants de moins de 16 ans avaient été détenus sans inculpation ni jugement. En outre, 3 600 personnes avaient été arrêtées en vertu des lois sur la sécurité. Deux mois après la réinstauration de l'état d'urgence, le régime sud-africain reconnaissait lui-même que 8 651 personnes étaient détenues sans inculpation ni jugement. D'après les organisations qui suivent la situation concernant les droits de l'homme en Afrique du Sud, leur nombre réel serait en fait proche de 13 000, plus de 2 200 personnes qui étaient déjà détenues depuis janvier 1986 en vertu de l'Internal Security Act. Beaucoup de ces détenus sont des femmes et des enfants, des chefs religieux, des dirigeants syndicaux, des journalistes, des jeunes, des étudiants et des notables. Les personnes ainsi détenues seraient souvent maltraitées et torturées. Beaucoup sont mortes durant leur détention. Simplement de janvier à mai 1986, les affrontements ont fait 754 morts." (A/41/638, annexe, par. 6)

D'après les estimations que le Comité d'appui aux parents des détenus a publiées le mois dernier, le nombre des détentions dépasserait déjà cette année 23 000.

De toute évidence, le prétendu état d'urgence n'est qu'un écran à l'application de toute une série de mesures de répression brutale, écran dont l'élément central est la censure des informations, ce qui veut dire que les véritables réalités de la situation ne figurent ni dans la presse écrite ni dans les reportages radiodiffusés ou télévisés. Je cite encore une fois le rapport du Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud, qui dit :

M. McDonagh (Irlande)

"La réglementation d'exception actuelle, beaucoup plus rigoureuse et de portée beaucoup plus vaste que les règlements antérieurs, confère à la police, à l'armée et aux forces de sécurité des pouvoirs extrêmement étendus qui les autorisent à perquisitionner sans mandat, à détenir des suspects sans inculpation ni jugement, à imposer des couvre-feux, à interdire des publications, des réunions, des funérailles publiques etc. Dans le cadre de cette réglementation, la presse locale et internationale a été muselée, ce qui a abouti à l'interdiction quasi totale de publier toute information indépendante sur les grèves, les arrestations, les boycottages et les manifestations." (A/41/638, annexe, par. 7)

Il est difficile de voir comment on peut contester l'analyse qui est faite dans le rapport, selon laquelle :

"Par les nouvelles mesures plus sévères de répression adoptées en juin, la censure rigoureuse, le voile jeté sur les townships noirs, les arrestations massives sans habeas corpus et la poursuite et la multiplication des actes de violence et des assassinats perpétrés par la police, le régime reconnaît tacitement qu'il ne peut plus gouverner si ce n'est en usant de moyens militaires et de méthodes policières." (A/41/22, par. 83)

La politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain est examinée par notre organisation sous une forme ou une autre depuis 34 ans. En écoutant les déclarations faites au cours de ce débat, nous ne pouvons nous empêcher d'entendre l'écho des débats d'autres années, où les délégations redisaient combien ils abhorraient et condamnaient la politique raciale du Gouvernement d'Afrique du Sud. D'année en année, nous dénonçons, nous condamnons, nous exhortons, nous plaidons, nous implorons. Nos paroles souvent véhémentes et tranchantes, prononcées sous l'effet d'une forte émotion et d'un profond ressentiment s'accumulent dans les archives des sessions antérieures de l'Assemblée. Mais le système d'apartheid persiste. Il est implacable, obstiné, arrogant : il continue d'être un outrage à toute forme de décence humaine.

Il est vrai que ce système, sous certains aspects, a été modifié. Mais ces changements doivent être considérés en fonction des véritables réalités de l'édifice de l'apartheid, qui est bâti sur des centaines de lois différentes, appliquées de façon différente chaque fois. A notre avis, ces changements ont été conçus pour modifier l'apparence des choses, non la réalité. Elles n'affectent pas la question fondamentale de la politique du développement séparé. On ferait

M. McDonagh (Irlande)

peut-être mieux de parler d'adaptations plutôt que de changements, parce que leur but semble plutôt d'assurer la survie de l'ancienne politique, en des circonstances nouvelles.

Rien ne permet de croire que l'idéologie raciste a fondamentalement changé et de ce fait influencé le gouvernement ou que la notion fondamentale qui fait de la race la pierre de touche de toute la vie sociale et politique en Afrique du Sud ait été abandonnée. L'apartheid aujourd'hui demeure exactement ce qu'il était au début, c'est-à-dire un système politique fondé sur la couleur. D'innombrables Sud-Africains noirs ont passé leur vie sous son ombre et n'ont jamais su ce que c'était que d'être traité comme un être humain entièrement égal en dignité et en valeur aux autres hommes. Et de nombreux autres naîtront dans cette même condition et feront face au même triste destin, à moins que l'Afrique du Sud ne soit obligée d'abandonner cette politique déplorable. Parlant à cette tribune l'année dernière, l'évêque Desmond Tutu a décrit la situation en termes émouvants en disant :

"Dieu, donnez-nous l'éloquence qui nous permettra d'apprendre au monde que ce que nous voulons, c'est être reconnus pour ce que nous sommes : des êtres humains créés à votre image."

Dans les limites de ses modestes possibilités, l'Irlande s'est efforcée de répondre à l'appel de l'évêque Tutu et des centaines d'autres qui, avant lui, ont imploré la communauté mondiale, pendant des années, de répudier ce système.

M. McDonagh (Irlande)

Par principe, l'Irlande n'entretient pas de relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. Il n'y a pas d'investissements publics irlandais en Afrique du Sud et le Gouvernement n'encourage ni le commerce ni les relations économiques avec l'Afrique du Sud. Il n'y a pas de sociétés irlandaises ayant des filiales en Afrique du Sud et, en conséquence, aucune société n'a à faire rapport en vertu du code de conduite des communautés européennes. Il n'y a pas d'accord culturel entre l'Irlande et l'Afrique du Sud et le Gouvernement irlandais a veillé à décourager les contacts sportifs.

Pour promouvoir l'assistance humanitaire et juridique aux victimes des lois discriminatoires de l'Afrique du Sud et pour venir en aide à leurs familles et aux réfugiés d'Afrique du Sud, l'Irlande a régulièrement versé des contributions aux Fonds des Nations Unies pour l'Afrique australe, au Fonds d'aide et de défense internationale et au Fonds Asingeni du Conseil sud-africain des Eglises. Nous nous préoccupons aussi des pays qui, en Afrique australe, sont victimes de l'agression sud-africaine ou dont la situation géographique, hélas, les rend, dans une certaine mesure, économiquement dépendants de leur grand voisin, le plus souvent hostile. Ainsi, l'Irlande a inclus trois des voisins de l'Afrique du Sud dans la liste des pays qui bénéficient en priorité de sa coopération pour le développement.

Toutefois, mon gouvernement est fermement convaincu que ce n'est que par une action collective de la communauté internationale que l'on pourra convaincre les gens au pouvoir en Afrique du Sud de renoncer à l'apartheid. En tant que membre de la Communauté européenne, nous avons toujours appuyé l'introduction de mesures conjointes pour faire pression sur l'Afrique du Sud et l'amener à accepter des changements fondamentaux. Nous continuerons, avec nos partenaires de la Communauté, à promouvoir le renforcement de ces mesures.

En outre, l'Irlande est au nombre de ceux qui souhaitent voir le Conseil de sécurité imposer un ensemble de sanctions obligatoires à l'Afrique du Sud. A cet égard, nous avons été heureux, au fil des années, de parrainer, avec des délégations qui partageaient nos vues, le projet de résolution sur l'action internationale concertée visant l'élimination de l'apartheid, laquelle demande entre autres au Conseil de sécurité d'envisager l'adoption de sanctions obligatoires efficaces.

Nous savons par expérience qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir des résultats par les sanctions. Mais des pressions internationales sur l'Afrique du Sud, soigneusement orchestrées, s'avèreraient, je crois, efficaces. L'Irlande

M. McDonagh (Irlande)

estime que les sanctions obligatoires devraient être soigneusement choisies, être sélectives et progressives. Pour être efficaces, il faut qu'elle soient correctement imposées par le Conseil de sécurité et pleinement respectées par tous.

Chaque année qui passe souligne l'occasion manquée d'une transition pacifique vers une société juste et équitable en Afrique du Sud, qui placerait toute sa population sur un pied d'égalité. On parle de plus en plus de lutte armée. Bien que l'apartheid soit violent par essence, nous espérons vivement qu'il ne sera pas éliminé dans la violence. Le régime sud-africain s'obstine, mais l'Afrique du Sud noire est décidée. De l'extérieur, nous pouvons lancer des exhortations et exercer des pressions, mais nous ne pouvons pas décider ce qui va se passer en Afrique du Sud, quand cela va se passer et comment cela va se passer. Cela dépend en fin de compte des Sud-Africains eux-mêmes, blancs et noirs. La responsabilité principale en revient toutefois aux Sud-Africains blancs qui, il y a 34 ans, ont entrepris d'ériger et d'institutionnaliser l'actuel système de discrimination raciale qu'ils ont maintenu en place au fil des années. Si les autorités persistent à ignorer ce qui est peut-être leur dernière chance d'introduire des changements pacifiques, elles pourraient bien avoir à payer le prix de leur propre folie. Tous les Sud-Africains souffriront; ils seront tous perdants. Quant aux effets, catastrophiques, il risquent de se faire sentir bien au-delà de l'Afrique du Sud. L'apartheid, comme toutes les formes de tyrannie au cours de l'histoire, devra un jour cesser. Il n'est pas nécessaire que cela signifie la ruine de l'Afrique du Sud si le Gouvernement sud-africain permettait à la raison, à la compassion et à la clairvoyance de prévaloir.

M. VONGSAY (République démocratique populaire lao) : La communauté internationale est amenée une fois de plus à se pencher sur le fléau anachronique et endémique que constitue l'apartheid et dont l'élimination rapide s'impose implacablement.

Il est réconfortant de constater que la campagne internationale en vue d'éliminer ce crime contre l'humanité et d'isoler le Gouvernement sud-africain pour s'être rendu coupable d'une telle politique inhumaine à l'encontre du peuple opprimé d'Afrique du Sud, connaît en ce moment un essor exceptionnel.

Ma délégation félicite le Comité spécial contre l'apartheid pour les efforts qu'il a faits en vue de promouvoir et d'intensifier cette croisade. Elle estime que ses programmes d'activités méritent d'être soutenus activement par la communauté internationale.

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

La République démocratique populaire lao, à l'instar de la majorité écrasante des Membres de l'ONU, n'entretient aucune relation avec le régime raciste illégal de Pretoria. Elle a condamné et condamne toujours avec la même vigueur la politique d'apartheid du régime raciste illégal de Pretoria, politique qui a été, à juste titre, déclarée par la communauté internationale crime contre l'humanité.

Le Gouvernement lao approuve et applique scrupuleusement toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Malheureusement, force est de constater que certains pays occidentaux, y compris la puissance qui pratique à son égard une politique dite d'"engagement constructif" et ses sociétés transnationales, continuent d'entretenir et de développer des liens économiques, politiques, militaires, nucléaires ou autres avec le régime raciste illégal de Pretoria. Il va sans dire qu'une telle politique d'apaisement et de collaboration active que mon gouvernement condamne avec vigueur encourage le régime raciste à persister dans son intransigeance à l'égard de l'opinion publique mondiale qui exige l'abolition pure et simple de l'apartheid. Fort de cette collusion immorale, Pretoria a pu impunément intensifier sa répression barbare contre la population noire majoritaire sud-africaine sans défense en vertu d'un décret illégal sur l'état d'urgence pris en juin dernier. Le rapport de la Commission politique spéciale nous apprend qu'à peu près 20 000 personnes, dont 8 000 enfants en bas âge, avaient été incarcérées sans jugement par des forces de sécurité sud-africaines et qu'un grand nombre d'entre elles avaient été torturées à mort.

La machine répressive de Pretoria continue également de faire rage à l'encontre du peuple conquis de Namibie dont le régime raciste illégal continue impunément à occuper le territoire. Pretoria continue à intensifier sa politique criminelle de déstabilisation par la subversion et le chantage économique contre les pays africains indépendants voisins.

Le Gouvernement et le peuple lao se sont associés à la condamnation internationale des forfaits criminels perpétrés vers fin mai et début juin de cette année par le régime colonial et raciste de Pretoria à l'encontre du Botswana, du Zimbabwe, de la Zambie et de l'Angola. Il convient de rappeler, à cet égard, que deux résolutions proposant des sanctions sélectives contre l'Afrique du Sud ont été bloquées au Conseil de sécurité par les vetos de deux pays occidentaux membres permanents du Conseil. Très récemment, la communauté internationale a été

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

endeuillée par la mort tragique du Président Machel, du Mozambique, et il n'est pas exclu, selon une large section de l'opinion publique internationale, que les activités criminelles de Pretoria y ont été pour quelque chose.

Voilà l'obstacle majeur qui se dresse sur le chemin de l'abolition de l'apartheid. Il réside, je le répète, dans le refus obstiné de Pretoria de mettre en oeuvre un nombre impressionnant de résolutions et de décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Il réside également et surtout dans la collusion immorale et criminelle dont se sont rendus coupables certains pays occidentaux et d'autres pays avec ce régime démoniaque.

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

Ces derniers pays n'appliquent pas scrupuleusement les résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, notamment celles du Conseil de sécurité décrétant l'embargo sur les armes et sur le pétrole contre l'Afrique du Sud. Qui plus est, ces mêmes pays développent et renforcent la capacité nucléaire de Pretoria. La communauté internationale doit adopter des mesures énergiques pour venir à bout de la coopération nucléaire chaque jour plus active entre l'Afrique du Sud et Israël.

Nous nous félicitons de ce que le Congrès américain et certains autres pays occidentaux aient adopté des sanctions sélectives contre Pretoria. Mais ces mesures s'avèrent inefficaces. Le seul moyen qui soit efficace et réellement dissuasif reste, à notre sens, et aussi de l'avis de la majorité écrasante des Membres de l'Organisation des Nations Unies, les sanctions globales obligatoires en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

C'est dans ce sens qu'abondaient la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, et la Conférence internationale pour l'indépendance immédiate de la Namibie, qui se sont tenues respectivement en juin et juillet à Paris et à Vienne, ainsi que la quatorzième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la Namibie. Il est souhaitable que les recommandations contenues dans les déclarations et résolutions finales de ces importantes conférences puissent être mises en oeuvre intégralement et sans retard.

Il est aussi intéressant de noter que, dans cet ordre d'idées, au cours de leur huitième Conférence au sommet tenue à Harare, au Zimbabwe, au début de septembre de cette année, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés ont accordé un haut rang de priorité à l'examen de la situation explosive qui prévalait en Afrique australe, dont la politique d'apartheid du Gouvernement raciste illégal de Pretoria a été la cause. Les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés ont stigmatisé sans ménagement l'auteur de ce système diabolique ainsi que tous ceux qui se sont rendus coupables d'une collusion immorale, voire criminelle, avec lui.

Dans une déclaration spéciale sur l'Afrique australe, les chefs d'Etat ou de gouvernement, parlant de ce fléau d'apartheid et du moyen efficace de l'abolir, s'exprimaient ainsi :

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

"Nous, chefs d'Etat ou de gouvernement, réaffirmons notre décision et notre conviction que l'imposition de sanctions globales obligatoires à l'encontre de l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, demeure la seule option pacifique susceptible de contraindre le régime raciste de Pretoria à abolir le système d'apartheid. En conséquence, nous soutenons l'appel lancé par l'Organisation de l'unité africaine pour la convocation rapide du Conseil de sécurité ... des Nations Unies afin d'imposer à l'Afrique du Sud des sanctions globales et obligatoires conformément aux dispositions du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies."

(A/41/697, annexe, p. 80)

Il est donc souhaitable que la communauté internationale, tout particulièrement ceux des pays occidentaux qui ne l'ont pas encore fait, en attendant l'adoption des sanctions globales et obligatoires, adoptent et mettent en oeuvre une gamme de mesures sélectives énumérées dans la Déclaration spéciale adoptée au cours de ce huitième Sommet d'Harare.

Ma délégation se félicite de l'esprit et de la lettre des projets de résolution, qui vont dans le sens de la Déclaration spéciale d'Harare et dont cette assemblée est présentement saisie.

Le Gouvernement lao s'associe à l'appel lancé par la communauté internationale en faveur de la libération immédiate de M. Nelson Mandela, grand leader de l'African National Congress (ANC), incarcéré illégalement depuis 24 ans par le régime raciste de Pretoria, ainsi que de tous les prisonniers politiques sud-africains.

Le Gouvernement et le peuple lao réaffirment leur soutien et leur solidarité agissants au peuple opprimé sud-africain dans la lutte héroïque qu'il mène sous la direction résolue de l'ANC contre le régime oppressif et répressif d'apartheid et pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance dans une Afrique du Sud unitaire, démocratique et non raciale.

Notre soutien reste toujours acquis au peuple namibien conquis qui lutte opiniâtrement sous la direction ferme de la South West Africa People's Organization (SWAPO), son unique, légitime et authentique représentant, contre ce même fléau d'apartheid pour l'autodétermination et l'indépendance dans une Namibie unie, conformément à l'esprit et à la lettre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

Nous tenons à réaffirmer aussi notre soutien et notre solidarité aux peuples et aux gouvernements des pays de la ligne de front dans la lutte juste qu'ils mènent pour préserver leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale des actes d'agression et de déstabilisation dont ils ont été victimes de la part de la soldatesque sud-africaine et d'autres bandes de mercenaires à la solde de Pretoria.

Ma délégation reste convaincue que, dans un avenir prévisible, la lutte juste que mène la communauté internationale pour l'abolition du fléau d'apartheid sera couronnée d'une victoire finale.

Puissent les travaux de la présente session y contribuer de manière décisive.

M. JARRETT (Libéria) (interprétation de l'anglais) : Dans la déclaration qu'elle a faite l'année dernière dans le cadre de ce débat, ma délégation a fait part de sa profonde préoccupation face à la détérioration persistante de la situation sociale et politique de la population noire en Afrique du Sud, fruit de la politique de répression et d'oppression du régime raciste minoritaire blanc de Pretoria.

Malheureusement, cette situation reste inchangée, et le régime d'apartheid continue de défier la communauté internationale, intensifiant avec mépris et dans l'impunité ses actes de brutalité et d'oppression contre la population majoritaire non blanche.

Ma délégation pense que cette obstination dont fait preuve le régime raciste minoritaire blanc a été encouragée par le fait que certains Membres de l'Organisation n'ont pas voulu prendre des mesures en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies dans le but d'imposer des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud.

Les troubles, les soulèvements, les incarcérations et tueries de Sud-Africains non blancs qui persistent depuis des mois se sont accrus dans des proportions intolérables. Cependant, M. Botha et ses cohortes continuent d'introduire des mesures de plus en plus dures et répressives qui, inutile de le dire, ne briseront pas la résistance d'un peuple armé de sa confiance non seulement en la justesse de sa cause mais en l'inévitabilité de sa victoire.

L'état de siège a été imposé à l'Afrique du Sud à deux reprises par le régime d'apartheid : de façon partielle du 21 juillet 1985 au 6 mars 1986 et à l'échelle de la nation à partir du 12 juin 1986. Au cours de la première période, plus de 500 personnes ont été tuées et près de 7 800 ont été arrêtées, y compris plus de 2 000 enfants de moins de 16 ans, lors d'actes de violence perpétrés par la police.

M. Jarrett (Libéria)

Plusieurs de ces personnes ont été attaquées, d'autres ont été torturées durant leur interrogatoire. Les forces de sécurité avaient toute latitude d'agir à leur guise, sans aucune responsabilité civile ou pénale.

La seconde période de l'état d'urgence est encore plus répressive que la première. Cette fois, le régime d'apartheid a censuré la presse. En conséquence, la presse n'est pas autorisée à publier les rapports que le régime d'apartheid considère comme étant "subversifs", terme qui, d'après sa définition à lui, peut être interprété de façon extrêmement vague et large. Par exemple, est considérée comme délit la publication de rapports tendant à promouvoir les objectifs de la lutte de libération, à diffuser des invitations à participer à des grèves, à appuyer des boycottages, à manifester ou à participer à des cortèges, même à des cortèges funéraires. Les noms des prisonniers politiques ne peuvent pas être publiés, non plus que les mouvements et les actes des forces racistes de sécurité.

En dépit de toutes ces mesures et d'autres mesures de répression prises par le régime d'apartheid pour bâillonner la population non blanche, la violence en Afrique du Sud continue, et même s'intensifie. La censure très dure, l'isolement des villes noires cachées du monde, les arrestations en masse du fait de l'inexistence de l'habeas corpus, la violence policière continue et grandissante ainsi que les tueries montrent clairement la faillite du régime tout comme son incapacité de gouverner sans brutalité policière et force militaire excessives.

A cet égard, le Libéria remercie le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth pour son rapport extrêmement utile, où il est notamment déclaré que :

"De l'avis du gouvernement, il y avait plusieurs choses qui ne pouvaient se négocier; par exemple, le concept des droits de groupes - base même du système d'apartheid - était sacro-saint; les homelands créés en vertu de ce concept ne disparaîtraient pas mais seraient renforcés par la création d'un Kwandebele 'indépendant'; le principe 'un homme, une voix' dans un Etat unitaire n'était pas du domaine des possibilités; le Population Registration Act resterait en vigueur et la Constitution tricamérale actuelle, qui institutionnalise le racisme, devait être l'instrument des futures réformes constitutionnelles."

En plus des pressions internes, le régime d'apartheid se livre au terrorisme d'Etat et poursuit ses actes d'agression, de subversion et de déstabilisation contre les Etats indépendants voisins. Les actes d'agression de l'Afrique du Sud contre l'Angola, en octobre et décembre derniers, ont été condamnés par le Conseil de sécurité, dans ses résolutions 574 (1985) du 7 octobre 1985 et 577 (1985) du

M. Jarrett (Libéria)

6 décembre 1985. Son agression contre le port de Namibé, en Angola, au mois de juin dernier, a été examinée par le Conseil de sécurité, qui n'a cependant pas été en mesure d'adopter de résolution du fait que certains Etats Membres y ont opposé leur veto. Le Botswana, le Lesotho, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe, à un moment ou à un autre, ont été soit attaqués, soit soumis à un blocus économique imposé par le régime raciste, ou menacés. L'Afrique du Sud continue également de saper l'économie du Mozambique et de fournir une aide militaire au mouvement de résistance nationale du Mozambique, en lutte contre le gouvernement légitime de ce pays.

Le Gouvernement du Libéria n'appuiera aucune réforme superficielle dont le seul but est de détourner l'attention de la lutte héroïque d'un peuple qui résiste courageusement à une force policière dotée des instruments de guerre les plus perfectionnés. L'apartheid ne peut être réformé. Il doit être éliminé. Et le plus tôt sera le mieux, en particulier pour la paix et la stabilité dans la région sud-africaine.

L'apartheid est contraire aux principes consacrés dans la Charte de cette organisation. C'est un crime contre l'humanité, et ce n'est qu'une fois qu'il sera éliminé que la paix pourra régner en Afrique australe. L'apartheid doit être déraciné et céder la place à une société juste et démocratique qui englobe toutes les populations de l'Afrique du Sud et qui doit reposer sur l'égalité des droits civils et politiques et le respect de l'individu.

C'est compte tenu de tout cela que le Gouvernement du Libéria note avec intérêt la répulsion de plus en plus grande éprouvée par la communauté internationale pour la politique d'apartheid. C'est un fait que ce sentiment de répulsion gagne du terrain, en particulier de la part des Etats Membres qui, en raison des relations économiques importantes qu'ils entretiennent avec l'Afrique du Sud, résistent à l'appel en faveur de l'adoption de sanctions complètes et obligatoires contre cet Etat. Ma délégation désire cependant rendre hommage aux Etats qui ont appuyé et imposé des sanctions sélectives contre le régime raciste minoritaire et elle prie instamment tous les Etats Membres de cette organisation, qui s'opposent à l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud sous une forme ou une autre, de réfléchir aux conséquences de leur attitude.

Ma délégation saisit cette occasion pour remercier le Comité spécial contre l'apartheid de son rapport et de ses efforts extrêmement utiles qu'il déploie pour mettre fin à l'odieux système de l'apartheid.

M. AL-SOWAIDI (Emirats arabes unis) (interprétation de l'arabe) : Le fait que l'Assemblée générale examine en ce moment précis la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain montre bien l'importance de cette question, qui est à juste titre considérée comme l'une des plus importantes dont l'Assemblée générale soit saisie. Le Gouvernement et le peuple des Emirats arabes unis sont profondément préoccupés par la situation de plus en plus grave qui règne dans cette partie du monde. Nous n'ignorons pas à quel point cette politique raciste est lourde de conséquences pour la paix et la sécurité internationales. Il y a longtemps que la communauté internationale a dénoncé l'apartheid en tant que crime contre l'humanité tout entière. Les Nations Unies n'ont cessé d'accorder à cette question toute l'attention qu'elle mérite, et continueront de le faire.

Les Nations Unies n'épargnent aucun effort pour faire triompher les principes d'égalité et encourager les relations de fraternité entre les peuples, de façon à faire régner la paix et la sécurité dans le monde. Malgré cela, le régime raciste au pouvoir en Afrique du Sud fait la sourde oreille à tous les appels internationaux lui enjoignant d'abandonner sa politique. Il semble déterminé à défier la volonté de la communauté internationale et à poursuivre cette politique, ce qui a pour conséquence d'exacerber la crise.

La vie de la population autochtone noire d'Afrique du Sud - population de 24 millions de personnes, soit 75 p. 100 de la population totale de l'Afrique du Sud - est devenue un enfer insoutenable en raison de l'oppression, du terrorisme, de l'usurpation de ses terres et autres mesures de répression. Et ce qui s'applique aux Noirs s'applique aussi à ceux que l'on appelle les Métis, c'est-à-dire les non-Blancs.

M. Al-Sowaidi (Emirats arabes unis)

Au moment où la communauté internationale fait de plus en plus pression pour qu'il soit mis fin à ces pratiques racistes, nous observons que le régime au pouvoir à Pretoria cherche à diviser et à tromper l'opinion publique internationale en voulant nous faire croire qu'il a commencé à engager certaines réformes comme les amendements institutionnels de 1983. Ces amendements n'ont servi en réalité qu'à renforcer la politique d'apartheid. Ils privent les Noirs du droit de vote et de toute participation aux affaires de l'Etat pour le simple fait qu'ils ne sont représentés dans aucune des trois chambres législatives.

On comprend dès lors qu'en dépit des actes d'oppression perpétrés par l'Etat et de l'escalade de la violence qui en résulte, la résistance populaire grandisse chaque jour. Lorsqu'il a compris que ce stratagème échouait, le régime de Pretoria en a utilisé un autre, qui a consisté, en recourant à la force et en imposant un black-out sur la presse, à empêcher que le monde ne soit au courant des troubles. Il a instauré à deux reprises l'Etat d'urgence. La première fois, du 21 juillet 1985 au 6 mars 1986. Pendant cette période, environ 500 personnes ou peut-être plus ont été tuées. Les forces de police ont incarcéré 7 800 personnes. Elles ont été autorisées à employer, en toute liberté et sans sommation, la violence. On leur avait, en d'autres termes, laissé carte blanche en ce qui concerne l'oppression.

L'Etat d'urgence a été déclaré, pour la seconde fois, le 12 juin 1986. A ce moment, le régime raciste au pouvoir à Pretoria a soumis la presse à des restrictions de plus en plus sévères, qu'il s'agisse de la télévision, de la radio ou de la presse écrite. Les journalistes étrangers n'ont plus été autorisés à rendre compte des événements et certains d'entre eux ont même été expulsés du pays.

La politique raciste et agressive du Gouvernement de Pretoria ne s'est pas arrêtée aux frontières de l'Afrique du Sud mais elle les a largement dépassées. L'Afrique du Sud a perpétré des actes d'agression contre ses voisins indépendants africains en se livrant à des aventures militaires diaboliques. C'est pourquoi ma délégation partage les graves préoccupations que l'évolution des événements en Afrique du Sud inspire aux autres délégations, éprises de paix.

Ce problème commence à prendre des dimensions internationales particulièrement graves. Il devient de jour en jour en jour plus grave du fait de l'escalade de la violence de la part du régime raciste de Pretoria et de ses actes d'agression.

M. Al-Sowaidi (Emirats arabes unis)

Comme à son habitude, le représentant d'Israël a voulu, dans la déclaration qu'il a prononcée hier matin devant l'Assemblée, détourner l'attention de la communauté internationale et des membres de l'Assemblée générale de la question à l'examen : la politique d'apartheid en Afrique du Sud. Pour défendre la coopération israélienne avec le régime sud-africain, il a essayé de tromper l'Assemblée générale en inventant des statistiques et des chiffres concernant la prétendue coopération entre des Etats arabes et l'Afrique du Sud. Nous savons bien que de telles tentatives ne visent qu'à semer la division dans les rangs de la solidarité arabo-africaine contre les régimes racistes d'Afrique du Sud et de Palestine. Je voudrais cependant rappeler au représentant d'Israël que les Etats arabes, exportateurs de pétrole, ont été les premiers à décider d'imposer un embargo sur le pétrole à l'encontre du régime raciste d'Afrique du Sud avant même que l'Organisation internationale n'ait pris cette initiative. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil de notre engagement de principe vis-à-vis de la lutte contre le racisme.

En deuxième lieu, nous sommes fiers de dire que pas un seul Etat arabe n'entretient de relations de quelque sorte, diplomatiques, commerciales, économiques ou politiques, avec l'Afrique du Sud alors qu'Israël entretient des relations de ce genre avec l'Afrique du Sud, notamment dans le domaine militaire, ce qui est considéré comme une menace directe pour la stabilité de l'Afrique australe.

Ma délégation a évoqué, de façon détaillée, la coopération nucléaire entre l'Afrique du Sud et Israël, lors des débats de la Première Commission, aussi n'y reviendrais-je pas.

En troisième lieu, de nombreux textes des Nations Unies et des résolutions de l'Assemblée générale soulignent la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud.

En quatrième lieu, au-delà de toutes ces formes de collaboration, Israël partage les concepts et l'idéologie de l'Afrique du Sud, une idéologie fondée sur la discrimination raciale et religieuse.

S'exprimant au nom de l'Organisation de l'unité africaine, le Ministre des affaires étrangères du Congo a déclaré, au cours du débat de la session extraordinaire sur la Namibie :

M. Al-Sowaidi (Emirats arabes unis)

"L'Afrique du Sud, ce monstre inqualifiable de notre ère, qui n'a aucune ressemblance avec aucun autre Etat du monde contemporain, - si ce n'est avec Israël ou l'Allemagne nazie ..." (A/S-14/PV.1, p. 24/25)

Il convient à ce stade de se poser la question suivante : Israël a-t-il modifié sa position d'appui au régime raciste d'Afrique du Sud? Si tel est le cas, une deuxième question s'impose : Ne vaudrait-il pas mieux pour Israël qu'il revoie sa politique de discrimination religieuse et raciste contre le peuple palestinien, d'occupation des terres arabes et d'expulsion de leur peuple? Nous mettons au défi le représentant d'Israël de déclarer que son pays a rompu ses relations avec le régime raciste d'Afrique du Sud. Nous le mettons au défi de déclarer à l'Assemblée qu'Israël a abandonné ses pratiques racistes et qu'il reconnaît le droit inaliénable du peuple palestinien.

Les Emirats arabes unis renouvellent leur appui à la lutte héroïque menée par le peuple d'Afrique du Sud pour réaliser son droit légitime, celui de vivre dans la liberté et la paix. Nous estimons que les mesures qui ont été prises jusqu'à présent ne suffisent pas à décourager le régime raciste. Des mesures plus fermes et plus réalistes s'imposent, à nos yeux. Appliquons-nous à mettre en oeuvre le fond des résolutions qui demandent aux Etats qui continuent de mener une politique d'entente commune avec le Gouvernement sud-africain d'y renoncer. Ouvrons la porte à l'apaisement. Prenons des mesures résolues pour faire pression sur le régime raciste et le contraindre à abandonner sa politique, en décrétant par exemple un embargo total contre lui.

Dans ces conditions, mon pays s'est porté coauteur de toutes les résolutions soumises cette année au Conseil de sécurité, qui demandent l'application de sanctions globales contre l'Afrique du Sud. Le moment nous semble venu pour la communauté internationale et pour tous ses membres d'appliquer des sanctions, telles que celles énoncées au chapitre VII de la Charte de notre organisation.

M. KASIRYE (Ouganda) (interprétation de l'anglais) : D'aucuns cherchent depuis longtemps à nous faire croire que des négociations pacifiques avec le régime raciste seraient le seul moyen de démanteler l'odieux système de l'apartheid. A cette fin, ils ont exhorté des mouvements de libération à renoncer à leur droit de mener une lutte armée contre le régime minoritaire. Certains ont même eu pour politique avouée de ne rien avoir à faire avec ces mouvements de libération, tant qu'ils n'auront pas renoncé à la violence.

M. Kasirye (Ouganda)

La politique de non-violence n'est pas nouvelle pour les mouvements de libération. Les fils et les filles de l'Afrique du Sud qui ont rédigé la "Charte de la liberté" comme devant servir de guide à la lutte des peuples pour la liberté, l'égalité, la justice, la dignité humaine et l'autodétermination, croyaient aussi au dialogue pacifique et ont cherché à l'engager avec le régime raciste. Le régime a répondu en massacrant des manifestants pacifiques à Sharpeville. Ce rejet délibéré de la part du Gouvernement d'Afrique du Sud d'un dialogue pacifique avec la majorité noire du pays demeure, aujourd'hui comme alors, la pierre angulaire de sa politique de l'apartheid. Il apparaît déjà clairement qu'aucun engagement constructif avec le régime ne lui fera changer d'attitude.

En mai de cette année, alors que le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth procédait à des consultations en Afrique du Sud, visant à encourager un processus de négociations pacifiques entre le régime et la population majoritaire, les forces racistes ont lancé des attaques non provoquées contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe. Cette gifle au groupe de personnalités éminentes était un acte délibéré et calculé de défi, non seulement à l'égard du Commonwealth, mais de la communauté internationale tout entière. Ce geste était destiné à faire comprendre clairement que le régime de Pretoria n'avait nullement l'intention de démanteler le système funeste de l'apartheid. En fait, la politique de l'apartheid a été réaffirmée à l'occasion du Congrès fédéral du Parti national au pouvoir, en août de cette année.

Le régime sud-africain a empêché l'aboutissement de tous les efforts visant à trouver une solution pacifique aux problèmes fondamentaux qui ont engendré l'instabilité en Afrique australe. Il a défié avec entêtement la communauté internationale au sujet de la Namibie. Il a signé l'accord de Nkomati, tout en sachant fort bien qu'il n'avait nulle intention de se conformer à ses dispositions. Non seulement il continue d'occuper des parties du territoire angolais, mais il arme et finance, avec les Etats-Unis d'Amérique, les membres de l'UNITA et mène une guerre traîtresse contre le peuple de l'Angola. Les actes de déstabilisation, d'intimidation et de violation de l'intégrité territoriale des Etats voisins sont maintenant pratique courante.

A l'intérieur du pays, ce régime a mené une campagne systématique de banissements, de détentions, de déportations, de tortures, d'incendies criminels, d'assassinats, de meurtres, etc., contre la population noire, en dépit des

M. Kasirye (Ouganda)

protestations du monde entier. Des femmes, des enfants, le clergé et même des lieux de culte n'ont pas été épargnés. Etant donné que la presse a été assignée au silence avec succès, il est possible que nous ne connaissions jamais le nombre exact de ceux qui sont tombés victimes de ces mesures draconiennes.

Le peuple noir d'Afrique du Sud a fait de bout en bout toute la route de la paix et a abouti à une impasse. Les appels à la raison lancés par des dirigeants tels que Nelson Mandela, l'archevêque Desmond Tutu, le révérend Allan Boesak et bien d'autres n'ont pas été entendus. Les dirigeants du United Democratic Front (UDF), du Congress of South African Trade Unions (COSATU), de la National Union of South African Students (NUSAS) et d'autres organisations ont été persécutés, bannis, emprisonnés et détenus. Quel droit avons-nous de demander à la majorité noire d'Afrique du Sud de renoncer à la violence, face à un tel degré de violence institutionnalisée? Pourquoi les Etats-Unis d'Amérique, par exemple, arment-ils les Contras au Nicaragua et Savimbi en Angola, tout en demandant en même temps aux mouvements de libération en Afrique du Sud de déposer les armes?

Le Gouvernement du Mouvement de résistance nationale en Ouganda estime que le peuple noir d'Afrique du Sud est parvenu à un niveau très élevé de mobilisation politique, en particulier dans les centres urbains. Le massacre perfide de femmes et d'enfants innocents par le régime raciste n'étouffera pas la juste lutte pour l'égalité et la liberté. L'époque des discours conciliatoires est révolue. Il est maintenant du devoir de la communauté internationale de relever le défi moral qui lui est lancé en apportant un appui appréciable à la lutte de libération en Afrique du Sud et en Namibie. Nous demandons que soient apportés un appui matériel et logistique à la lutte armée et une assistance appropriée aux Etats de première ligne dans la défense résolue de leur souveraineté. Nous prions instamment les combattants de la liberté en Afrique du Sud même de mettre au point une stratégie cohérente pour leur lutte, de manière à tirer au maximum avantage de la résolution des masses de détruire le système funeste de l'apartheid.

L'apartheid sera détruit en Afrique du Sud, par les Sud-Africains, pas ici à New York. Le mieux que nous puissions faire ici et depuis nos capitales respectives, c'est d'essayer d'éviter un bain de sang en Afrique australe. C'est pour cette raison que ma délégation a constamment préconisé l'imposition de sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud. Nous le faisons en étant parfaitement conscients que cette mesure à elle seule n'entraînera sans doute pas l'effondrement du régime de l'Afrique du Sud. En outre, nous le faisons en

M. Kasirye (Ouganda)

sachant fort bien que les Noirs en Afrique du Sud seront sans doute les plus affectés par ces sanctions. Nul ne peut le comprendre mieux que les Noirs d'Afrique du Sud eux-mêmes. Et pourtant, presque tous leurs dirigeants ont appelé à des sanctions obligatoires en tant que moyens d'entraîner un changement d'attitude de la part du régime avant qu'il ne soit trop tard.

Ma délégation estime que l'imposition de sanctions obligatoires montrerait une nouvelle fois notre vive préoccupation à l'égard des événements en Afrique du Sud et donnerait aussi l'occasion au régime de Pretoria de prendre connaissance de notre détermination. Des sanctions ont déjà été appliquées dans d'autres cas. Pourquoi en irait-il différemment pour l'Afrique du Sud?

En conclusion, je tiens à exprimer les remerciements de ma délégation au Comité spécial contre l'apartheid pour le travail remarquable qu'il a fait sous la présidence très compétente de l'Ambassadeur Joseph Garba. Le rapport qui nous a été soumis présente une fois de plus une documentation très complète sur les excès commis par le régime raciste dans ses efforts pour s'accrocher au pouvoir.

M. LOPEZ (Philippines) (interprétation de l'anglais) : Il y a 34 ans, dans une note adressée au Secrétaire général des Nations Unies, 12 Etats Membres asiatiques et arabes, dont les Philippines, demandèrent à l'Assemblée générale d'examiner la question du conflit racial en Afrique du Sud résultant de la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Union sud-africaine.

Déjà à cette époque, six ans seulement après que la question du traitement injuste des non-Blancs en Afrique du Sud eut été soulevée pour la première fois devant l'Assemblée générale, ces 12 Etats avaient déjà reconnu qu'il était urgent que l'Assemblée générale se saisît de la question. Ils appelèrent son attention sur le fait que le conflit racial en Afrique du Sud résultant de la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain créait une situation dangereuse et explosive, qui constituait à la fois une menace à la paix internationale et une violation flagrante des principes fondamentaux des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Il ne fallut pas longtemps pour que la grande majorité des Etats Membres de l'ONU reconnussent que les craintes qu'éprouvaient ces 12 Etats étaient bien fondées. Le régime minoritaire raciste d'Afrique du Sud promulgua loi après loi, enracinant sa politique inhumaine d'apartheid, proclamant la supériorité de la minorité blanche sur la majorité non blanche, privant les Noirs sud-africains de leur liberté, de leurs droits élémentaires et de leur dignité. Ceux qui osèrent protester furent tués ou mis en prison.

Les appels répétés des Etats Membres de l'ONU demandant au régime raciste minoritaire sud-africain de mettre fin à l'apartheid n'ont pas été entendus. L'Afrique du Sud de l'apartheid est devenue le repaire de tout ce qui est contraire aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies. L'apartheid est véritablement un affront à la conscience de l'humanité.

Comme j'ai participé aux activités de l'ONU depuis sa création en 1946, je peux dire en toute honnêteté qu'aucune des questions inscrites maintenant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale n'a retenu l'attention des Nations Unies plus longtemps ni plus intensément que celle de l'apartheid.

Parce que les Philippines étaient acquises aux droits du peuple noir de l'Afrique du Sud et à son opposition à l'apartheid, elles sont entrées au Comité spécial contre l'apartheid dès sa création en 1962. Elles ont continué à apporter leur soutien aux travaux du Comité spécial, ainsi qu'au mouvement anti-apartheid et aux mouvements de libération reconnus par l'Assemblée générale et l'Organisation de

M. Lopez (Philippines)

l'Unité africaine (OUA). Les Philippines se sont conformées au premier appel lancé par l'Assemblée générale exigeant la cessation de toute relation diplomatique avec l'Afrique du Sud et l'application d'un embargo commercial contre ce pays. Les Philippines sont parties à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid. Récemment, j'ai eu le privilège de signer, au nom du Gouvernement philippin, la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports.

Les Philippines ont toujours souscrit aux nombreuses résolutions de l'Assemblée générale exigeant l'isolement total de l'Afrique du Sud de l'apartheid comme moyen pacifique d'éliminer l'apartheid. En 1974, la voix des Philippines à la Commission de vérification des pouvoirs a été cruciale lors du vote sur la suspension de la participation du régime raciste minoritaire de l'Afrique du Sud. Les Philippines ont participé activement aux travaux du Comité spécial, comme membre, comme rapporteur ou comme président du groupe d'étude sur les femmes et les enfants.

Combien de résolutions faudra-t-il encore que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité adoptent avant que le Gouvernement sud-africain ne soit amené à se conformer à l'appel de la communauté internationale et ne mette fin à sa politique odieuse d'apartheid? Nous savons tous que ce régime a eu recours à toutes sortes de manoeuvres et de changements de pure forme pour leurrer les Nations Unies et la population noire opprimée d'Afrique du Sud. Mais, ayant compris qu'il ne s'agissait que de manoeuvres et de changements de pure forme, nous devons déclarer sans ambages que cela n'est pas suffisant. Les Nations Unies ont rejeté l'imposture de la création de bantoustans, la politique du développement séparé et la constitution du régime d'apartheid qui méconnaît la majorité africaine noire. La communauté internationale ne peut accepter qu'il y ait un autre Sharpeville ou un autre Soweto. En ce moment même, alors que les Nations Unies discutent de cette question pour la énième fois, les habitants noirs de l'Afrique du Sud, y compris des femmes et des enfants, sont torturés, mutilés et tués.

Il est temps que l'Organisation adresse une mise en demeure au régime d'apartheid pour qu'il renonce sans délai à son intransigeance et négocie avec les leaders noirs sud-africains, les mouvements de libération, l'African National Congress (ANC) et le Pan Africanist Congress of Azania (PAC), afin de démanteler l'apartheid et de créer une société démocratique et multiraciale en Afrique du Sud. Il est temps que l'Afrique du Sud libère tous les prisonniers politiques,

M. Lopez (Philippines)

blancs et non blancs. Il est dans l'intérêt de l'Afrique du Sud elle-même de se conformer à l'appel lancé par la communauté internationale et de mettre fin à l'apartheid.

Récemment, le Commonwealth, essayant de résoudre le problème, a constitué un groupe de personnes éminentes chargé d'entreprendre un dialogue avec les dirigeants du régime d'apartheid. Nous savons que ce groupe de personnes éminentes a échoué dans sa mission. Il a échoué non pas faute de conviction ou de bonne volonté, mais en raison de l'intransigeance du régime minoritaire raciste.

Ma délégation se félicite des décisions prises par le Congrès américain qui a imposé des sanctions sélectives à l'Afrique du Sud. Ma délégation est aussi encouragée par les mesures de désinvestissement de plus en plus nombreuses mises en oeuvre par la communauté internationale des affaires. Nous espérons que les Gouvernements intéressés feront preuve de la volonté politique nécessaire pour poursuivre dans ce sens et souscrire à la demande quasi universelle de l'adoption de sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud.

On a avancé l'argument spécieux selon lequel des sanctions globales obligatoires nuiraient davantage aux victimes de l'apartheid qu'à ceux qui le pratiquent : c'est là la voix d'un faux humanitarisme, qui place le confort et la commodité au-dessus de la dignité humaine et des droits de l'homme. Nous ne devons pas l'écouter.

La situation en Afrique du Sud est très critique. La population noire opprimée est décidée à recouvrer sa liberté et sa dignité humaine au prix même de sa vie. Si la communauté internationale veut éviter une catastrophe et une guerre civile, le seul moyen pacifique qui reste pour mettre fin à cette grave situation en Afrique du Sud est l'isolement total de l'Afrique du Sud.

M. Lopez (Philippines)

En attendant l'imposition de sanctions obligatoires, les Philippines continueront d'apporter leur appui aux travaux du Comité spécial. A ce stade, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter, au nom de ma délégation, M. Joseph Garba, du Nigéria, Président du Comité spécial, les membres de ce Comité et du Centre contre l'apartheid, des efforts inlassables qu'ils déploient dans la lutte contre l'apartheid. Ma délégation souscrit sans réserve aux recommandations du Comité spécial qui figurent dans son rapport et demande à tous les Etats Membres d'apporter leur soutien au programme de travail de ce Comité.

Pendant qu'il est encore temps, lançons une guerre pacifique généralisée contre l'apartheid. Les Philippines engagent vivement les membres du Conseil de sécurité à demander l'imposition immédiate de sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud. Isolons ce régime raciste jusqu'à ce que ses dirigeants reviennent à la raison et mettent fin à l'apartheid.

Dans sa première intervention devant la quarante et unième session de l'Assemblée générale, la Présidente Corazon C. Aquino a réaffirmé l'appui et la solidarité du Gouvernement philippin à l'égard de la lutte du peuple noir opprimé d'Afrique du Sud. Elle a déclaré :

"Il est vrai que nous avons tous un rôle à jouer pour réunir les conditions d'un changement en Afrique du Sud. Les Philippines appuieront toute action de la communauté internationale pour hâter l'avènement de la paix et de la liberté en Afrique du Sud et pour manifester la solidarité voulue avec son peuple." (A/41/PV.5, p. 8)

M. WIRYONO (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : Après une autre année traumatisante d'oppression raciste et de violence en Afrique du Sud, la crise de plus en plus grave que traverse ce pays déchiré reste le défi moral et politique le plus poignant lancé aux Nations Unies. L'Indonésie est profondément inquiète de ce que la détérioration progressive de la situation risque de faire très rapidement obstacle à l'aboutissement de tous les efforts et de toutes les tentatives de changement pacifique, et d'entraîner l'Afrique du Sud dans une conflagration raciale et une tragédie humaine inimaginables.

Les dimensions toujours croissantes de la polarisation et du conflit en Afrique du Sud ont maintenant atteint une ampleur sans précédent. Jamais encore, la force brutale n'avait été appliquée de manière si violente et si aveugle pour faire respecter un système de racisme institutionnalisé et de domination raciale.

M. Wiryono (Indonésie)

Pourtant, jamais encore jusqu'à présent non plus l'unité de la majorité noire opprimée n'avait été aussi homogène et la résistance populaire contre le régime aussi audacieuse. Jamais encore les masses en lutte n'avaient aussi clairement prouvé qu'il n'y avait rien d'épisodique à la résistance tenace, à la ferveur révolutionnaire et à la colère qui se sont pratiquement étendues à toutes les cités et aux zones rurales les plus reculées de l'Afrique du Sud. En fait, les événements des deux dernières années confirment le fait que la situation en Afrique du Sud a changé à tel point que jamais elle ne pourra revenir au statu quo.

Il est incontestable que la responsabilité de la situation explosive existant en Afrique du Sud incombe pleinement au régime raciste de Pretoria, qui a rejeté toutes les initiatives prises par les Nations Unies pour dénouer le conflit par la raison et la justice élémentaire, conformément aux préceptes de la Charte. Au lieu d'écouter l'appel de la communauté internationale et de renoncer à l'apartheid, ce régime a renforcé sa campagne de terrorisme d'Etat contre la majorité noire par l'imposition d'un état d'urgence et d'autres mesures draconiennes. Même le black-out total imposé à la presse par Pretoria n'a pu empêcher l'opinion publique d'avoir connaissance de ses pratiques et de sa politique de génocide. Il ne se passe pratiquement pas une journée où l'on n'entende parler de Noirs innocents tués ou blessés dans des affrontements avec la police. Le recours à la force aveugle par le régime raciste a fait près de 3 000 victimes depuis la fin de 1984. Ceux qui ne sont pas battus ou tués dans les rues subissent des détentions et des arrestations arbitraires. Les disparitions, les enlèvements et les assassinats d'activistes politiques sont devenus chose courante. Pendant la seule année 1985, plus de 36 000 hommes, femmes et enfants ont été emprisonnés pour avoir participé à des manifestations pacifiques contre l'apartheid. Et une fois en détention, les mauvais traitements, la torture et, trop souvent, la mort les attendent.

Cependant, ce dossier macabre de brutalité et de violence aveugles n'a pas découragé les Noirs d'Afrique du Sud dans leur vaillante lutte pour la justice et l'égalité. Au contraire, les masses opprimées ont été galvanisées et ont formé un front solide de résistance qui ne pourra plus être maîtrisé par aucun moyen. En fait, après deux ans d'un état d'urgence pratiquement ininterrompu, Pretoria n'a pas réussi à normaliser la situation dans le pays. Aujourd'hui, on peut, à juste titre, qualifier l'Afrique du Sud d'Etat-garnison, à la veille d'une guerre civile généralisée.

M. Wiryono (Indonésie)

L'urgence avec laquelle la communauté internationale doit étudier la question de la situation en Afrique du Sud est rendue encore plus évidente par l'occupation illégale continue de la Namibie par Pretoria. Pour faire face à la lutte déterminée du peuple namibien, le régime a choisi une politique autodestructive d'escalade constante de la répression militaire. Parallèlement, il poursuit ses agressions contre les Etats africains voisins dans le vain espoir de mener à bien ses desseins d'hégémonie en Afrique australe.

Dans la poursuite de cet objectif, Pretoria a toujours suivi une politique de déstabilisation et de subversion contre les Etats africains de première ligne. L'Indonésie condamne fermement les attaques non provoquées commises au début de l'année par les forces militaires du régime raciste contre les territoires du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe, et, plus récemment, de l'Angola. Le fait que ces attaques aient coïncidé avec l'initiative que le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth a tentée pour désamorcer à la onzième heure la situation en Afrique du Sud met une fois de plus en évidence l'arrogant refus du régime raciste d'apporter des changements fondamentaux qui ouvriraient la voie à une société juste. L'analyse peu rassurante faite par le groupe confirme nos pires craintes que "devant l'obstination et l'intransigeance de Pretoria, une conflagration raciale, aux conséquences effrayantes, menace de se produire dans un avenir très proche". Le groupe conclut en outre que des pressions économiques pourraient "offrir la dernière possibilité d'éviter ce qui pourrait être le bain de sang le plus grave depuis la seconde guerre mondiale".

M. Wiryono (Indonésie)

Par conséquent, la mise en oeuvre d'une action internationale efficace visant à obtenir la cessation immédiate de la répression et la libération de tous les prisonniers et détenus politiques ne peut être retardée. Ces mesures initiales doivent être suivies d'un processus de négociation entre les véritables représentants du peuple en vue de démanteler l'apartheid et d'instaurer un gouvernement démocratique non racial, conformément aux principes fondamentaux du suffrage universel.

Mais il est également évident que ce processus ne pourra être entamé tant que d'aucuns continueront de s'opposer aux sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud. Les sanctions, si elles doivent être suivies d'effets, doivent forcément recueillir l'appui de l'ensemble de la communauté internationale, sans exception. Pourtant, certains Etats et sociétés multinationales, ont continué d'entretenir des relations économiques très poussées avec l'Afrique du Sud et même de lui apporter une aide militaire. Ces relations - indéfendables sur le plan politique et répréhensibles sur le plan moral - ont contribué, dans une très grande mesure, à la puissance militaire de l'Afrique du Sud et lui ont permis de défier la communauté internationale. Elles doivent donc cesser.

A cet égard, nous avons noté quelques signes encourageants d'un mouvement inverse. Lorsqu'ils ont constaté la situation en détérioration rapide en Afrique du Sud, certains de ses amis traditionnels eux-mêmes ont jugé bon de souscrire à la décision du Conseil de sécurité, demandant pour la première fois l'application de sanctions économiques précises, conformément à sa résolution 579 (1985). Il est également rassurant de noter les sanctions supplémentaires imposées par les Etats-Unis d'Amérique et la Communauté économique européenne ainsi que de nouvelles mesures prises par des Etats agissant séparément et par des institutions financières internationales, telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Nous nous félicitons de ces décisions et de ces actions, mais nous estimons que ces mesures sont encore loin de faire face pleinement à la situation critique qui règne en Afrique du Sud.

Les sanctions n'aboutiront que lorsque les amis puissants de l'Afrique du Sud, dont la politique peut exercer une influence, comprendront dès maintenant que l'heure n'est plus aux hésitations ou aux demi-mesures. Il est temps qu'ils reconnaissent que les prétendues réformes proclamées par Pretoria ne sont que des modifications de forme, des gestes qui ne touchent pas au fond du système de

M. Wiryono (Indonésie)

l'apartheid et qui ont seulement pour but de rassurer ses protecteurs à l'étranger. Si ceux-ci veulent vraiment obtenir le démantèlement de ce système inhumain, il leur appartient d'oeuvrer honnêtement avec la communauté internationale pour assurer l'isolement complet du régime raciste, car c'est peut-être là notre dernière chance de provoquer un changement non violent menant à une société non raciale, égalitaire et pluraliste en Afrique du Sud.

Mon gouvernement est persuadé depuis longtemps que seules des sanctions obligatoires globales, en vertu du Chapitre VII de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, pourront obliger l'Afrique du Sud à céder. C'est pourquoi nous souscrivons aux appels lancés par la Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, tenue à Paris au mois de juin, ainsi que par la huitième Conférence au sommet des pays non alignés, tenue à Harare il y a deux mois, qui invitent le Conseil de sécurité à se réunir pour s'acquitter de ses responsabilités, et relever effectivement ainsi le défi arrogant lancé à la crédibilité et à l'autorité de notre organisation.

Mais nous ne pouvons nous permettre d'attendre que le Conseil de sécurité ait surmonté son incapacité d'adopter des mesures d'application efficaces. L'Indonésie appuie pleinement l'appel lancé pour que soit scrupuleusement respecté l'embargo obligatoire sur les livraisons d'armes, qui devrait comprendre la coopération nucléaire, la fourniture de pièces "à double usage" et tous les investissements en Afrique du Sud qui ont une implication militaire. L'embargo sur le pétrole doit aussi être renforcé pour empêcher l'apport illégal de pétrole à l'Afrique du Sud par des moyens clandestins. D'autres domaines méritent notre attention immédiate : il s'agit de la campagne pour le retrait des investissements et la cessation de toutes relations financières et commerciales, ainsi que de tous contacts sociaux, culturels et sportifs, avec l'Afrique du Sud, qui ne peuvent que conférer un semblant de légitimité et de respectabilité à un régime hors-la-loi. L'isolement total de l'apartheid en Afrique du Sud doit demeurer notre principal objectif.

Parallèlement, il existe un élément concomitant du programme de sanctions qui est l'assistance aux peuples en lutte d'Afrique du Sud et de Namibie et à leurs mouvements de libération, ainsi qu'aux Etats africains de première ligne, qui doivent tous recevoir une aide accrue.

M. Wiryono (Indonésie)

Pour sa part, l'Indonésie a toujours strictement respecté toutes les sanctions obligatoires et volontaires, les boycottages et les embargos et n'établira aucun type de relations avec l'Afrique du Sud de l'apartheid, tant que les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie ne seront pas véritablement émancipés et indépendants. En tant que membre du Comité spécial contre l'apartheid et du Conseil pour la Namibie, l'Indonésie ne fléchira pas dans sa volonté de contribuer de toutes les manières possibles à la protection et à la défense des droits inaliénables des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie. Dans le cadre de ses moyens limités, mon gouvernement cherche également à apporter une aide matérielle et financière à la lutte menée contre l'apartheid et à la cause de l'indépendance de la Namibie, et continuera de le faire.

En concluant, ma délégation voudrait exprimer sa ferme conviction que le mouvement menant à la disparition inexorable de l'apartheid s'est accéléré et que les jours du régime sont maintenant comptés. C'est le commencement de la fin : la fin du cauchemar que les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie et de la région ont dû endurer depuis trop longtemps; la fin des indignités et de la dégradation humaine que représente l'apartheid pour l'ensemble du continent africain; et l'effacement de la tache de l'apartheid sur la conscience de toute l'humanité.

En ce stade critique, la communauté internationale a le devoir de témoigner clairement de sa solidarité à l'Afrique du Sud et de manifester sa volonté de ne donner aucun répit au régime raciste, tant que l'apartheid n'aura pas été aboli à tout jamais et que la Namibie n'aura pas retrouvé l'indépendance.

M. Nawab Mohammed YAMIN KHAN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : La minorité raciste arrogante d'Afrique du Sud a fait de l'ignoble système d'apartheid un instrument de gouvernement qui l'aide à perpétuer son emprise sur une population autochtone rétive. Ce faisant, elle lance un défi à la conscience et à la dignité de l'humanité, et commet un crime contre l'humanité que la communauté internationale a, à juste titre, dénoncé à maintes reprises.

Au fil des ans, nous avons entendu parler d'impératifs stratégiques, de perceptions Est-Ouest, de dislocations économiques, de chaos social et d'autres excuses et arguments controversés dont le résultat net a été d'encourager le régime de Pretoria à faire fi de l'opinion publique mondiale et à poursuivre en toute impunité ses politiques illégales et inhumaines. La communauté internationale peut-elle permettre que cet abcès continue de s'infecter, décennie après décennie, alors que des millions d'êtres innocents souffrent de ses conséquences néfastes?

M. Nawab Mohammed Yamin Khan (Pakistan)

Ces affronts et ces indignités ne sauraient continuer impunément.

L'Afrique du Sud n'a pas écouté le langage de la raison. C'est pourquoi l'Assemblée générale, reflétant la volonté de la communauté internationale, a déclaré solennellement que rien d'autre que l'élimination totale de l'apartheid et l'instauration d'une société démocratique non raciale fondée sur le régime de la majorité ne peut conduire à un règlement juste et durable de la situation explosive en Afrique du Sud.

M. Nawab Mohammed Yamin Khan (Pakistan)

Ceux qui pensent qu'après toutes ces années un dialogue est encore possible avec le régime raciste pour l'inciter à démanteler le système immoral, inacceptable et inhumain ne font que l'encourager à recourir à une terreur et à une oppression accrue dans une tentative désespérée de perpétuer les horreurs et les méfaits de l'apartheid.

Tous les efforts pour que l'Afrique du Sud entame le dialogue en vue de l'élimination de l'apartheid se sont avérés vains. La politique d'engagement constructif n'a pas donné de résultats. Le régime raciste a lancé des attaques armées contre les pays voisins du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe au moment même où le Groupe de personnalités éminentes menait des consultations en Afrique du Sud. Cette attitude devrait faire comprendre leur erreur à ceux qui pensent que l'imposition de sanctions au régime raciste est immorale ou qu'un dialogue est possible avec Pretoria.

Si le régime de Pretoria croit qu'il pourra éternellement asservir la population, il se laisse aveugler par sa propre arrogance. Qu'importe l'ampleur de la répression et de la terreur, le nombre des armes et même l'acquisition de la capacité nucléaire, rien ne tempérera les aspirations légitimes du peuple sud-africain. L'imposition d'un état d'urgence, le massacre d'innocents, la détention d'hommes, de femmes et d'enfants ne réfrèneront pas le combat pour la liberté. Si le régime raciste pense qu'il peut jeter le voile sur ses odieux méfaits en muselant la presse nationale et étrangère, il se fait des illusions.

Nous constatons que la crise s'aggrave en Afrique du Sud. L'escalade de la violence a entraîné une recrudescence de la résistance populaire et une intensification de la lutte pour la liberté. Dans le cadre de sa campagne de terreur et de quasi-génocide, le régime d'apartheid s'emploie à militariser davantage l'appareil de répression de l'Etat. Dans son dernier rapport, le Comité spécial contre l'apartheid attire l'attention sur ce tragique état de choses :

"L'appareil répressif de l'Etat est de plus en plus militarisé et l'état d'urgence a été appliqué encore plus brutalement dans les townships où la population indigène est majoritaire. Des troupes occupent et quadrillent les townships noires et les écoles depuis peu entourées de clôtures métalliques. Des milliers d'opposants à l'apartheid ont été jetés en prison et de nombreux autres, y compris des enfants, certains en bas âge, ont été abattus dans la rue, torturés, jugés, interdits de séjour, sans compter d'autres persécutions." (A/41/22, par. 181)

M. Nawab Mohammed Yamin Khan (Pakistan)

Non content d'accroître sa répression sauvage de la majorité de la population sud-africaine, le régime de Pretoria a adopté à l'encontre des Etats de première ligne une politique d'agression, d'intimidation, de coercition et de déstabilisation, tant militaire qu'économique. Par ailleurs, il a donné son appui à des groupes subversifs qu'il a incités à se livrer au terrorisme dans ces pays. Les perpétuels actes d'agression du régime raciste, l'accroissement de sa puissance militaire et ses projets nucléaires sont une menace réelle pour la paix et la sécurité internationales. Il est plus urgent que jamais de prendre, à l'échelon international, les mesures qui s'imposent pour éliminer sans plus tarder le système de l'apartheid.

Le 31 janvier 1986, le régime minoritaire raciste a déclaré que l'apartheid était dépassé, et il a procédé à des changements de pure forme. Toutefois, les fondements de l'apartheid sont bel et bien préservés. L'apartheid ne peut être réformé et doit être éliminé complètement. Le sort de l'Afrique du Sud doit être décidé par la population tout entière de ce pays dans l'exercice de son droit à l'autodétermination, quels que soient sa race, sa couleur, son sexe ou ses croyances. La réalisation de cette tâche exige les efforts collectifs et résolus de la communauté internationale.

La communauté des nations a la responsabilité morale d'arrêter et d'appliquer des mesures efficaces pour éliminer l'apartheid. La communauté internationale peut influencer l'issue de la lutte menée contre ce système odieux. Ce n'est un secret pour personne que le régime de Pretoria est encouragé dans son intransigeance par l'aide et l'appui qu'il reçoit de ceux qui profitent de l'exploitation en Afrique du Sud. L'économie sud-africaine, cependant, est vulnérable aux sanctions si elles sont rigoureusement appliquées. L'argument selon lequel les sanctions nuiraient à la majorité de la population en Afrique du Sud et aux Etats africains de première ligne est dénué de fondement puisque la population africaine elle-même s'est déclarée prête à supporter toute épreuve plutôt que l'oppression raciste.

Le Pakistan est totalement acquis à l'éradication rapide de l'apartheid. Il est l'un des premiers pays à s'être élevé contre cette politique et s'est toujours pleinement associé aux efforts faits par la communauté internationale pour débarrasser l'Afrique du Sud de ce régime oppressif. Il continuera à apporter tout son soutien moral et matériel aux mouvements de libération qui combattent

M. Nawab Mohammed Yamin Khan (Pakistan)

héroïquement pour la liberté, l'égalité et la dignité humaine. Comme l'a déclaré le Président du Pakistan dans le message qu'il a adressé cette année à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques d'Afrique du Sud :

"Inspirés par les préceptes de l'Islam, nous sommes fermement convaincus que la lutte contre l'indignité et l'injustice menée par la majorité de la population d'Afrique du Sud sera bientôt couronnée de succès et conduira à la réalisation des idéaux qu'elle chérit : la liberté, l'indépendance et l'égalité."

Tel est le verdict de la justice et de l'histoire écrit avec le sang des martyrs de l'Afrique du Sud.

Il est impérieux que les sanctions complètes et obligatoires prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies soient imposées. Toute demi-mesure s'avérera vaine. En conséquence, la délégation du Pakistan souscrit sans réserve aux recommandations faites par le Comité spécial contre l'apartheid dans son rapport à l'Assemblée générale.

M. MAITHA (Kenya) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour remercier le Président et les membres du Comité spécial contre l'apartheid de leur rapport bien conçu et riche en renseignements. Ma délégation souscrit à toutes les recommandations présentées par le Comité à l'Assemblée générale.

Nous constatons, à l'examen des événements récents en Afrique du Sud relatés dans le rapport du Comité spécial, que le régime raciste a encore intensifié sa répression contre ceux qui s'opposent à l'apartheid par l'adoption de mesures telles que la proclamation répétée de l'état d'urgence, les arrestations, les détentions, la torture, la violence et les déplacements forcés de population, comme celui, d'après The New York Times du 3 novembre 1986, actuellement en cours dans la ville d'Oukasié. Comme d'habitude, le régime a pris des mesures pour empêcher la diffusion dans le reste du monde des informations concernant la résistance accrue à l'apartheid.

L'Assemblée générale est saisie, une fois de plus, à sa quarante et unième session, d'un point inscrit à son ordre du jour qu'elle a déjà examiné à de nombreuses sessions précédentes. Cette question a également été examinée par de nombreux organes de notre organisation représentant la communauté internationale lors de conférences et de colloques tenus dans le monde entier. Elle a été étudiée à maintes reprises non pas faute de propositions pacifiques appropriées en vue d'une solution, mais simplement parce que le régime raciste en Afrique du Sud refuse de se conformer à la volonté de la communauté internationale et d'appliquer les décisions et résolutions des Nations Unies qui visent le règlement pacifique du problème de l'apartheid. Si le Gouvernement de l'Afrique du Sud persiste dans son refus de coopérer avec les Nations Unies, il ne peut en résulter, à tout le moins, qu'un bouleversement effroyable en Afrique du Sud et dans le continent africain tout entier.

En dépit des efforts inlassables qui ont été faits pour convaincre le Gouvernement de l'Afrique du Sud de renoncer à l'apartheid, le régime raciste a continué, faisant preuve en cela d'un entêtement et d'une arrogance sans précédent, d'appliquer et de renforcer sa politique de discrimination raciale. Les moyens utilisés pour ce faire ont été fermement institutionnalisés, et rendus plus efficaces à force de brutalité à l'intérieur du pays et en Namibie. A l'extérieur, l'Afrique du Sud a plus en plus recours à l'intimidation, à la déstabilisation et à l'agression pure et simple contre les Etats africains voisins pour défendre

M. Maitha (Kenya)

l'apartheid, et ce malgré les appels ardents que la communauté internationale et les Nations Unies ne cessent de lui lancer pour la persuader de se conformer à la volonté de l'opinion publique mondiale et aux décisions de l'Organisation des Nations Unies.

Les mesures que le régime raciste ne cesse de prendre et la position de la communauté internationale constituent deux positions inconciliables et diamétralement opposées. On voit bien ainsi que les choix qui s'offrent à la communauté internationale sont les suivants : ou bien l'Organisation des Nations Unies devra s'incliner devant l'attitude de défi du régime raciste ou bien elle devra prendre des mesures décisives pour contraindre le régime raciste à renoncer à sa politique d'apartheid.

Il est certain que le régime raciste n'a pas l'intention de renoncer à l'apartheid ni de se réconcilier avec la communauté internationale et avec son propre peuple en Afrique du Sud. Le régime a choisi de faire fi des résolutions de l'Organisation des Nations Unies et, sur le plan interne, il a choisi d'opprimer et de réprimer brutalement et sans relâche tous ceux qui s'opposent à l'apartheid. En outre, il a eu recours à des ruses et des manoeuvres pour tromper la communauté internationale, tout au moins certains de ses membres qui acceptent les astuces du régime pour faire croire qu'un processus de changement est en voie de réalisation.

La répression et l'oppression auxquelles sont soumis le peuple noir d'Afrique du Sud et tous les opposants à l'apartheid sont totalement inhumaines et intolérables, surtout si l'on considère les nombreuses lois oppressives et répressives promulguées par le régime raciste pour réduire à jamais au silence les opposants à l'apartheid, qui sont ainsi jetés en prison ou soumis à d'autres mesures d'intimidation et de terreur. Par conséquent, la communauté internationale, représentée par l'Organisation des Nations Unies, ne peut que recourir, de son côté, à des mesures coercitives pour assurer le démantèlement de l'apartheid et s'acquitter ainsi de ses obligations en vertu de la Charte.

La situation explosive qui persiste en Afrique du Sud et qui menace la paix et la sécurité internationales est due au maintien du système néfaste d'apartheid. Au fil des ans, nous avons vu que, chaque fois que le peuple sud-africain ose élever la voix contre le système odieux d'apartheid, de graves mesures sont prises à son encontre. Nous avons également été témoins des agressions commises contre les Etats de première ligne. Il est inutile de parler longuement d'incidents comme ceux qui se sont produits à Sharpeville, à Soweto et à Crossroads, ou d'autres qui

M. Maitha (Kenya)

ont maintenant lieu dans toute la région de l'Afrique australe, puisque la plupart d'entre nous, si ce n'est tous, les connaissons. Pourtant, je voudrais souligner que le système d'apartheid continue de tourmenter la conscience de tous les hommes civilisés. Il viole tous les principes universels de dignité et de comportement humains que l'Organisation des Nations Unies a pu codifier et mettre en oeuvre. C'est un affront aux fondements mêmes de la justice et du droit international. De plus, ce système a été examiné sous tous les angles par différents organes de l'Organisation des Nations Unies, les gouvernements du monde entier et des conférences et colloques internationaux organisés pour que la communauté internationale puisse dire clairement qu'elle rejette le système d'apartheid. Il est maintenant évident que la communauté internationale rejette universellement le système d'apartheid.

Si le régime raciste avait voulu entendre l'opinion publique internationale, il aurait déjà renoncé à l'application de la politique d'apartheid. Mais ce n'est pas le cas. Par conséquent, la communauté internationale tout entière doit oeuvrer de concert pour détruire l'hydre de l'apartheid car ses géniteurs ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre les mesures nécessaires pour l'éliminer.

Ma délégation est certaine qu'un consensus s'est maintenant dégagé sur le plan international pour que le système d'apartheid soit démantelé et éliminé. Mais nous ne sommes pas certains que tous les gouvernements, notamment ceux qui entretiennent des relations avec le régime raciste, veuillent que ce système soit démantelé et éliminé. Différentes mesures ont été proposées pour accélérer le démantèlement et la destruction de l'apartheid, mais le régime raciste, qui est aidé et encouragé par ceux qui ont choisi de tolérer l'apartheid, s'est toujours obstinément opposé à ces mesures.

Nous ne pouvons manquer de faire remarquer que même le Conseil de sécurité n'a pu se mettre d'accord à l'unanimité sur des mesures propres à éliminer l'apartheid, car ceux qui font passer leurs intérêts égoïstes avant ceux de la communauté internationale et, naturellement, ceux du peuple opprimé d'Afrique du Sud, s'y sont opposés. Nous réaffirmons notre ferme conviction que tous les pays et tous les peuples, notamment ceux qui sont représentés ici, doivent s'acquitter du devoir moral qui leur incombe en renonçant à leurs intérêts égoïstes en Afrique du Sud et en faisant tout leur possible pour contribuer à la destruction totale du système odieux d'apartheid dans ce pays.

M. Maitha (Kenya)

A cet égard, je voudrais saisir cette occasion pour demander à tous ceux qui, dans le passé, se sont opposés à l'adoption de mesures contre l'Afrique du Sud d'abandonner cette attitude et d'appuyer l'appel international demandant que le Conseil de sécurité des Nations Unies impose des sanctions globales et obligatoires contre le régime raciste d'Afrique du Sud en raison de son mépris arrogant de la volonté de la communauté internationale, qui exige que l'apartheid soit démantelé, aboli et éliminé. Même ceux qui jusqu'ici ont adopté d'autres attitudes vis-à-vis de l'apartheid, comme l'"engagement constructif", sont à même de constater à présent l'absurdité d'un tel choix. Nous demandons à chacun de contribuer à l'action internationale concertée en vue de l'élimination de l'apartheid et nous espérons que chacun s'y emploiera. Nous espérons le voir remplacé par un système de gouvernement véritablement démocratique, instauré par le biais d'élections fondées sur le principe du suffrage universel. Nous espérons également voir s'instaurer un système social et politique non racial en Afrique du Sud une fois l'apartheid éliminé.

J'aimerais, pour terminer, souligner à nouveau qu'aujourd'hui, en Afrique du Sud, diverses mesures de répression sont prises par le régime raciste contre tous ceux qui s'opposent à l'apartheid et en particulier contre la population noire de ce pays. L'état d'urgence décrété récemment dans les localités et les districts noirs n'est que l'une de ces mesures. Il va sans dire que les mesures sévères et barbares imposées à la population noire pour la réduire au silence n'ont fait qu'exacerber la situation et qu'elles ont dégénéré en émeutes politiques et en actes de violence sociale qui embrasent le pays tout entier. Cela est en soi une claire indication du rejet de l'apartheid et montre que la patience de la population opprimée est à bout. Nous connaissons les immenses sacrifices consentis par cette population dans sa lutte de libération, sacrifices qu'elle devra continuer de faire jusqu'à ce que le système d'apartheid soit complètement éliminé. Nous espérons que les Nations Unies et, en fait, le reste de la communauté internationale, ne se contenteront pas d'un rôle de spectateurs. Le moins que nous devrions faire est d'aider ceux qui luttent contre l'apartheid en veillant à ce que le Conseil de sécurité adopte des mesures, telles que celles qui ont été récemment recommandées par la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste. Ce faisant, la communauté internationale franchirait un pas important, qui aurait pour effet d'accélérer le changement qui doit forcément intervenir en Afrique du Sud. Le peuple et le

M. Maitha (Kenya)

Gouvernement du Kenya, pour leur part, demeurent fermement résolus à accorder un appui indéfectible à la lutte des peuples de l'Afrique du Sud et de la Namibie contre l'oppression, l'exploitation et le déni de leur droit inaliénable à l'autodétermination. C'est pourquoi nous condamnons la structure tout entière de l'apartheid et exigeons : la levée immédiate de l'état d'urgence et des autres mesures de répression décrétées par le régime raciste; la libération immédiate et sans conditions de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers et détenus politiques pour qu'ils puissent participer pleinement au processus politique en Afrique du Sud; la levée de l'interdit frappant les mouvements de libération opérant à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique du Sud, ainsi que le démantèlement et l'élimination immédiats et complets de l'apartheid.

Dans la lutte contre l'apartheid, l'appui véritable de tous les Etats Membres des Nations Unies est nécessaire si nous voulons arriver rapidement au but. Nous désirons par conséquent demander à tous les gouvernements d'appliquer toutes les résolutions qui ont déjà été adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité relatifs à la lutte contre l'apartheid. L'Afrique du Sud doit être isolée totalement dans tous les domaines. Ceux qui, d'une façon ou d'une autre, traitent avec le régime raciste d'Afrique du Sud doivent cesser de le faire. Nous souhaiterions particulièrement voir se poursuivre le retrait des investissements étrangers en Afrique du Sud et voir cesser les relations économiques et commerciales avec ce pays de même que la fourniture de pétrole et de produits pétroliers, la collaboration dans le domaine militaire et la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud, conformément à la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité concernant l'embargo sur les armes, y compris la cessation de la collaboration en matière de transfert de technologie des armements nucléaires vers l'Afrique du Sud et la cessation des activités sportives et culturelles engagées avec l'Afrique du Sud. En somme, nous aimerions voir accepter véritablement par tous l'adoption de sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Nous estimons que les sanctions, si elles étaient appliquées à la lettre, peuvent constituer un élément extrêmement bénéfique à la lutte contre l'apartheid. L'on a déjà pu enregistrer les vives réactions de l'Afrique du Sud suscitées par l'accélération de la lutte contre l'apartheid tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. A cet égard, je voudrais, pour terminer, rendre hommage aux mouvements de libération d'Afrique du Sud pour la manière courageuse dont ils ont combattu au cours de l'année passée et les assurer de l'appui du Gouvernement et du peuple du Kenya.

M. AZZAROUK (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) :

C'est à juste titre que la communauté internationale a condamné le régime odieux de l'apartheid le qualifiant de crime contre l'humanité. De même, la communauté internationale a eu parfaitement raison de qualifier le sionisme de mouvement raciste. Le régime de l'apartheid, qui a été établi et qui continue de se fonder sur une politique de discrimination raciale imposée à la population autochtone qui constitue la majorité en Afrique du Sud, et ce contrairement à toutes les normes de la dignité humaine, pratique en fait une politique d'oppression, de terrorisme organisé, d'assassinats, de harcèlement de personnes innocentes, de détention sans jugement, d'emprisonnement, de coercition collective, de procès sommaires, d'expulsions, d'agression, de tortures, de privations et d'imposition de l'état d'urgence, et ce à plusieurs reprises.

Cette politique de discrimination raciale se poursuit, malgré toutes les résolutions, appels, missions de bons offices et les nombreuses protestations de l'écrasante majorité de la communauté internationale. Toutefois, le régime raciste continue de faire la sourde oreille aux résolutions et aux appels de la communauté internationale. Le régime de Prétoria ignore totalement la Déclaration de la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, qui s'est tenue à Paris du 16 au 20 juin 1986, de même que les résolutions de la Conférence de Vienne sur l'indépendance immédiate de la Namibie. Il fait fi des résolutions adoptées lors du Sommet des non-alignés qui s'est tenu à Harare en septembre dernier, et il ne tient aucun compte des conclusions de la Conférence au sommet de l'OUA qui a eu lieu en juillet dernier, pas plus que des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa quarantième session et à la session extraordinaire consacrée à la Namibie, qui s'est tenue en septembre dernier. Il ne tient aucun compte des résolutions réclamant l'application de sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud.

M.Azzarouk (Jamahiriya arabe libyenne)

Il n'est pas étonnant dès lors que le régime d'apartheid fasse la sourde oreille. En effet, comme il est fait référence au paragraphe 109 du document A/41/341, le fait que certains pays occidentaux, Israël et des sociétés transnationales continuent de collaborer avec le régime raciste d'Afrique du Sud l'encourage à poursuivre sa politique, ce qui entrave les efforts des populations opprimées d'Afrique du Sud et à ceux de la communauté internationale en vue de l'élimination de l'apartheid, de l'indépendance de la Namibie et de l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique australe.

La poursuite de l'appui apporté au régime raciste par ceux qui jouent un double jeu, qui condamnent verbalement l'Afrique du Sud mais l'appuient en même temps, permet au régime d'Afrique du Sud de survivre. En invoquant comme prétexte l'"engagement constructif" néfaste, tout en prétendant ne pas vouloir faire de tort aux Noirs, ces hypocrites sont les premiers à verser des larmes de crocodiles sur les droits de l'homme en s'inspirant de la théorie nazie, selon laquelle à force de mensonges, on finit par convaincre.

Le rôle joué par le frère jumeau du régime d'Afrique du Sud, c'est-à-dire par l'entité sioniste en Palestine occupée, qui s'appuie sur les mêmes principes que le régime de Pretoria, est tout à fait clair. A cet égard, le document A/41/22/Add.1, par. 3, souligne que l'aspect le plus dangereux de la collaboration entre Israël et le régime raciste concerne le domaine nucléaire. Israël est considéré comme la voie principale qu'empruntent les armes destinées à l'Afrique du Sud. Depuis l'embargo sur la fourniture d'armes, Israël a fourni à l'Afrique du Sud la technologie et les capacités nécessaires pour développer son industrie d'armes. Il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque ces deux régimes sont racistes. C'est en effet grâce à des colons blancs venus de l'extérieur qu'ils se sont créés. Aussi ces régimes batards sont-ils les deux faces de la même médaille.

Comme l'indique le paragraphe 109 du document A/41/341 :

"Les ministres ont noté avec une grande préoccupation l'accroissement de la coopération entre les régimes racistes de Tel Aviv et de Pretoria. Ils ont constaté la similitude des moyens de répression, notamment la politique de la main de fer et du droit de poursuite utilisés par ces deux régimes contre les peuples d'Afrique du Sud, de Namibie, de Palestine, du Sud-Liban et des territoires arabes occupés par Israël. Les ministres ont demandé aux Etats de ne pas coopérer avec les régimes de Pretoria et de Tel Aviv dans le domaine nucléaire puisqu'une telle collaboration menace la sécurité et la paix

M.Azzarouk (Jamahiriya arabe libyenne)

internationales. Ils ont rappelé les résolutions adoptées par la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et dans lesquelles celle-ci réaffirmait sa condamnation de la collaboration nucléaire persistante entre Israël et l'Afrique du Sud et se déclarait consciente des graves conséquences qui mettent en danger la paix et la sécurité internationales du fait de la collaboration d'Israël avec l'Afrique du Sud pour le développement de leurs armes nucléaires et de leur système de livraison."

Le document relatif à la Conférence internationale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud, il est dit :

"... un autre relais, potentiellement très dangereux, utilisable par l'Afrique du Sud est Israël, à cause de son étroite coopération dans les domaines nucléaire et militaire; Israël peut également servir d'intermédiaire pour acheminer les exportations sud-africaines vers la communauté européenne."

(A/CONF.137/BP.2)

Comme il est dit dans le document A/41/22/Add.1 :

"Dans un document présenté au Séminaire sur l'embargo sur les livraisons d'armes, Signe Landgren de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm a déclaré qu'Israël était évidemment le meilleur contact de l'Afrique du Sud au Moyen-Orient. L'Afrique du Sud a fourni de grandes quantités de matériels ainsi que des soldats volontaires au cours des guerres qui ont opposé Israël à ses voisins arabes après 1948'."

Toujours dans le même document, il est dit :

"En septembre 1985, [le Premier Ministre de l'entité terroriste raciste] Yitzhak Shamir, a déclaré que les relations entre son pays [si pays il y a, bien sûr!] et l'Afrique du Sud continuaient de se développer. 'Nous n'allons pas modifier le caractère de nos relations avec l'Afrique du Sud', a-t-il déclaré."

Il n'est pas possible de révéler tous les aspects de la collaboration entre les deux entités racistes. Nous n'avons mentionné que certains aspects qui révèlent la nature agressive et sioniste de ces deux monstres, dont l'existence constitue un affront pour l'humanité alors que nous nous trouvons au seuil du XXIe siècle. Tout ceci a lieu au moment où la communauté internationale déploie des efforts concertés pour mettre fin au régime odieux de l'apartheid imposé par une minorité de colons racistes à la majorité africaine, avec l'appui d'une poignée de pays occidentaux qui vont à l'encontre du cours de l'histoire et de la volonté

M.Azzarouk (Jamahiriya arabe libyenne)

des peuples. Pis encore, ces pays ont recouru au veto non seulement au Conseil de sécurité des Nations Unies, mais aussi au sein de leurs parlements, et ce, contre la volonté de leurs peuples comme nous l'avons vu au cours de ces dernières semaines.

Nous avons dit que la communauté internationale était prête à mettre fin à ce régime odieux. Nous constatons toutefois avec le plus grand regret que l'entité sioniste intensifie sa collaboration avec le régime de Pretoria chaque fois que s'accroît la pression internationale. Selon le Business Day de Johannesburg du 19 novembre 1985 :

"les importations sud-africaines en provenance d'Israël, évaluées en rands, ont augmenté de 15 p. 100 entre janvier et mai 1985. Les exportations, également évaluées en rands, de l'Afrique du Sud vers Israël ont augmenté de 53 p. 100 au cours de la même période." (A/41/22/Add.1, par. 22)

Ces chiffres relatifs aux échanges commerciaux entre Israël et l'Afrique du Sud ne comprennent pas de statistiques sur l'or ou les diamants commercialisés par l'intermédiaire de Londres, ni sur les ventes d'armes. S'il était tenu compte de tous ces facteurs, Israël serait alors l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud.

M. Azzarouk (Jamahiriya arabe libyenne)

Il n'existe qu'une seule solution pacifique au problème de la discrimination raciale en Afrique du Sud. Elle consiste dans l'imposition de sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud, aux termes du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Il incombe au Conseil de sécurité, en tant qu'organe des Nations Unies responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de faire face à ses responsabilités en prenant les mesures nécessaires et donc en imposant des sanctions. Les membres permanents du Conseil de sécurité doivent cesser de paralyser la volonté de la communauté internationale en usant de façon abusive de leur droit de veto. Ces membres doivent se soumettre à la volonté de la communauté internationale : sans quoi ils seront considérés comme étant une simple extension du régime de l'apartheid.

Si une telle obstruction à la volonté de la communauté internationale se poursuit par l'utilisation du droit de veto, la communauté internationale devra alors s'acquitter de ses responsabilités en apportant une aide accrue à la lutte armée en Afrique australe.

La communauté internationale doit de même intensifier son aide et son appui aux pays de première ligne, afin de permettre à ceux-ci de faire face aux attaques et à l'agression de la part des entités racistes.

En conclusion, je voudrais rendre un hommage tout particulier au Comité spécial contre l'apartheid, sous la présidence de notre collègue et ami, l'ambassadeur Joseph Garba, du Nigéria, pour les renseignements qu'il nous a fournis.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Un certain nombre de représentants ont demandé à prendre la parole dans l'exercice de leur droit de réponse. Puis-je rappeler aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse doivent être limitées à 10 minutes pour la première et à cinq minutes pour la seconde, et doivent être faites par les représentants de leur place.

M. JOFFE (Israël) (interprétation de l'anglais) : Alors que le débat sur l'apartheid et la politique du Gouvernement sud-africain se poursuit, Israël continue à être pris à partie par certains Etats Membres.

Un exemple des plus frappants en est la déclaration du représentant de l'URSS aujourd'hui. Un exemplaire de cette déclaration a été distribué en séance plénière, alors même que le représentant faisait son discours. Dans l'exemplaire

M. Joffe (Israël)

distribué, il n'était pas fait mention d'Israël. Lorsque M. Kutovoy a atteint la page 5, il a déclaré que l'Afrique du Sud avait pu accroître son potentiel nucléaire et militaire grâce à l'appui de "certains pays occidentaux importants" et il a ajouté oralement "et d'Israël". Ceci est fort significatif.

On aurait pu penser, à la vue du texte écrit de la déclaration soviétique, que l'Union soviétique adoptait une attitude plus responsable à l'égard du problème de l'apartheid. Nous aurions souhaité que l'Union soviétique fasse état de faits - dont elle est d'ailleurs directement informée - et non pas de fantasmes.

Hier, nous avons souligné que les Nations Unies avaient publié un rapport sur la capacité nucléaire de l'Afrique du Sud. Ce rapport (A/CONF.137/CRP.7) a été distribué en tant que document officiel à la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste qui s'est tenue à Paris en juin dernier. L'un des experts, M. Vladimir Kulagin, était citoyen soviétique. Comme nous l'avons dit, certains pays sont mentionnés dans le rapport, dans le contexte de la collaboration nucléaire avec l'Afrique du Sud. Israël n'est pas parmi eux. Le texte officiel de la déclaration soviétique distribué aujourd'hui était correct dans sa version originale. Rien ne justifie que l'on mentionne tout spécialement Israël en matière nucléaire ou dans tout autre domaine. Mais, comme on dit, ceux qui vivent dans des maisons de verre ne devraient pas jeter des pierres.

Nous regrettons que l'Union soviétique se joigne à ceux qui se servent honteusement de la lutte contre l'apartheid pour avancer des accusations sans fondement contre mon pays. Ma délégation a attiré l'attention hier sur les énormes livraisons de pétrole à destination de l'Afrique du Sud - 2 milliards de dollars - annuellement en provenance du golfe Persique. Et ceci comprend, naturellement, des livraisons des Emirats arabes unis. Incidemment, le représentant des Emirats arabes unis a cité ce soir des paroles prononcées dans une déclaration du Ministre des affaires étrangères du Congo, comparant Israël avec l'Allemagne nazie, déclaration qu'il a faite le premier jour de la session extraordinaire sur la Namibie. Qu'il me soit permis de lui rappeler que le Ministre des affaires étrangères du Congo a officiellement présenté ses excuses, en disant qu'il s'agissait d'un malentendu. Le Président du Congo a confirmé les excuses de son ministre et Israël considère cette malheureuse affaire comme close. Tous les documents et les déclarations pertinents sont du domaine public. La première règle à suivre pour tout diplomate expérimenté est d'être prudent et de suivre de près tout ce qui se passe à l'Assemblée générale.

M. Joffe (Israël)

Pour en revenir maintenant aux relations commerciales avec l'Afrique du Sud, nous n'avons pas mentionné un autre pays qui entretient pourtant des relations commerciales de grande envergure avec l'Afrique du Sud, je veux parler de l'Union soviétique. Les relations commerciales entre l'Union soviétique et l'Afrique du Sud ont toujours été entourées du secret. Pour plus de 20 ans, ces deux pays ont été engagés dans un commerce des plus lucratifs de diamants, d'or et de platine. Il existe de bonnes raisons économiques à cette collusion. L'Afrique du Sud et l'Union soviétique contrôlent plus de 80 % de la production mondiale d'or, de diamants et de platine. Ils ont un intérêt commun à ce que les prix mondiaux de ces trois matières premières se maintient à des niveaux aussi élevés que possible.

La publication Africa Report d'avril 1986 expose comment, en 1956, un accord secret a été signé entre les représentants soviétiques et la société DeBeers, qui garantissait l'achat de la totalité de la production soviétique de diamants de qualité destinés à la joaillerie. En 1978, DeBeers déclarait avoir payé annuellement 700 millions de dollars à l'URSS pour ces diamants, et un représentant soviétique se vantait de ce que le marché des diamants alimentait en devises étrangères les caisses de son pays. DeBeers ajoutait également que la seule raison de cacher ces transactions tenait à ce que les Russes préféraient qu'il en soit ainsi.

Mais, ainsi que le souligne la publication Africa Report, la collusion entre l'Afrique du Sud et l'URSS ne se limite pas aux diamants. Elle s'étend également à l'or et au platine.

M. Joffe (Israël)

Comme nous l'avons déclaré hier, les déformations et la mention sélective de pays ont leur place nulle part, et surtout pas dans une lutte qui, de par sa nature magnanime et juste, mérite le plus grand respect.

Une fois de plus, nous faisons appel à l'objectivité et au sens des responsabilités. Rien ne justifie un projet de résolution qui traite des prétendues relations entre Israël et l'Afrique du Sud. Les pays faisant preuve d'impartialité voteront lundi contre un tel projet de résolution ou tout autre document citant nommément un pays.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Observateur de l'Organisation de libération de la Palestine a demandé à faire une déclaration pour répondre. Je lui donne la parole, conformément à la résolution 3237 (XXIX) de l'Assemblée générale du 22 novembre 1974.

M. TERZI [Organisation de libération de la Palestine (OLP)] (interprétation de l'anglais) : Si l'Organisation de libération de la Palestine s'est abstenue de s'inscrire pour prendre la parole dans ce débat, c'est par égard pour le Mouvement de libération nationale du Territoire sous occupation étrangère du régime raciste de l'Afrique du Sud qui avait l'intention de faire une déclaration. Cependant nous avons demandé à prendre la parole pour rectifier un certain nombre d'erreurs commises ici.

Le représentant de Tel-Aviv a pris la parole devant cette assemblée et a déclaré : "Notre commerce avec l'Afrique du Sud est très faible; il se monte à environ 100 millions de dollars par an".

Espérait-il que l'Assemblée générale croirait à cette déclaration, étant donné que le Washington Post du 5 août 1986 a publié les faits suivants au sujet des exportations israéliennes :

"Diamants : 1,2 milliard de dollars; textiles, 450 millions de dollars; fer, 350 millions de dollars; fruits, 245 millions de dollars", soit un total de 2,253 milliards par an.

Ce que je tiens à souligner c'est l'exportation des diamants, d'un montant de 1,2 milliard de dollars. Bien que Palestinien, je ne savais pas que la Palestine avait suffisamment de diamants pour en exporter annuellement pour une valeur de 1,2 milliard de dollars, qui n'est pas incluse dans les 100 millions mentionnés par le représentant d'Israël.

Où Israël se procure-t-il ces diamants? Nous savons qu'il les vole en Namibie, les transporte à Tel-Aviv ou à Natanya, les taille puis les vend sur les marchés internationaux. Ce sont là des biens volés au peuple namibien, qu'il ne

M. Terzi

fait naturellement pas apparaître dans sa comptabilité ou qu'il s'abstient tout simplement d'enregistrer. Nous voudrions que l'Assemblée générale prenne bien note que les échanges commerciaux entre les deux régimes s'élèvent actuellement à 2,253 milliards de dollars et non pas à 100 millions.

Là aussi, la coopération économique entre les deux régimes racistes a été très bien décrite lorsque, le 12 août dernier, une délégation commerciale israélienne qui s'était rendue en Afrique du Sud a indiqué que Pretoria cherchait une corde de sauvetage économique qui lui permettrait d'esquiver les sanctions anti-apartheid prises par les pays occidentaux.

Le représentant d'Israël a parlé de cette corde de sauvetage de l'Afrique du Sud, mais apparemment la véritable corde de sauvetage est la relation économique entre Israël et l'Afrique du Sud. Nous savons que la visite de cette délégation commerciale israélienne avait pour but de trouver le moyen d'esquiver les sanctions anti-apartheid des pays occidentaux et de rendre inefficaces toutes les sanctions que le monde occidental ou le monde entier pourrait imposer au régime raciste.

D'après un journal d'Afrique du Sud, The Jewish State - et c'est une citation, parce que ce n'est pas un Etat juif, c'est une structure sioniste - il s'agit d'"une corde de sauvetage contre les sanctions dont est frappée l'Afrique du Sud".

Si l'on veut se référer aux relations entre le régime raciste de Pretoria et celui de Tel-Aviv, il faut bien comprendre qu'en avril 1985, les Etats-Unis et Israël ont signé un accord de libre échange aux termes duquel s'offrirait la possibilité de réexporter, en franchise de droit vers les Etats-Unis, des produits sud-africains si leur valeur avait été majorée de 35 % en Israël. Donc, non seulement il vole au peuple sud-africain, notamment des diamants et d'autres produits, mais de plus il veut obtenir une commission de 35 % sur ces biens volés.

En outre, il y a une association qui s'est formée entre l'Afrique du Sud et Israël pour opérer en dehors de ce qu'on appelle le domaine de la défense. Personne ne sait exactement ce que représente cette association dans le domaine de la défense, mais dans les domaines autres que la défense, cette association élabore, pour le département des postes et télécommunications d'Afrique du Sud, un projet visant à mettre en place un concentrateur électronique et à doubler le réseau téléphonique pour faciliter les opérations de subversion internationale des deux régimes racistes.

M. Terzi

Plus grave encore est le projet de construction d'un centre de traitement par laser en Afrique du Sud. Cela est d'autant plus grave que nous savons tous ce que signifie l'apparition du laser dans le domaine militaire, ainsi que dans d'autres domaines. Il y aurait également un projet examiné conjointement pour mettre au point un avion télépiloté.

Le régime raciste de Tel-Aviv a essayé de faire venir de très jeunes intellectuels d'Afrique du Sud, sous prétexte de relations syndicales. Le résultat, et je le tiens de la bouche même de ces Sud-Africains, notamment du cofondateur du Comité de Soweto, Président du Comité d'action des enseignants, a été le suivant :

"Le Gouvernement sud-africain dit qu'Israël est de son côté. Beaucoup de Noirs pensent donc qu'Israël ne peut pas être en même temps du côté de la communauté noire. Mais Israël fait partie des pays qui vendent des armes dont se sert l'Afrique du Sud pour tuer des Noirs et même des enfants de 3 ans avec ces armes."

Je crois inutile de poursuivre pour dénoncer davantage les relations entre les deux régimes racistes en la menace qu'elles font peser sur le monde civilisé et la paix et la sécurité internationales.

M. LEVCHENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques)
(interprétation du russe) : J'estime indispensable d'exercer mon droit de réponse pour réfuter les affirmations du représentant d'Israël à propos de prétendues relations économiques entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et l'Afrique du Sud.

Je ne m'étendrai pas sur les faits dans la mesure où ils n'existent absolument pas. Nul n'ignore que l'Union soviétique, dès 1956, a rompu ses relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud et qu'au début des années 60, soit avant les décisions bien connues des Nations Unies, elle a rompu toutes relations commerciales, économiques, sportives et autres. Autrement dit l'URSS, depuis de nombreuses années, boycotte dans la pratique l'Afrique du Sud et impose même des sanctions à son égard auxquelles certains pays occidentaux, dont Israël et leurs partenaires du Groupe de contact, continuent de s'opposer.

M. Levchenko (URSS)

C'est là un autre aspect de la question qui mérite notre attention. Quel est, dans le cas présent, l'objectif poursuivi par ceux qui font des assertions manifestement fallacieuses sur l'existence de relations entre l'URSS et l'Afrique du Sud. Pourquoi ces accusations controversées sont-elles justement faites par ceux qui font tout pour renforcer le régime raciste? Il est évident qu'il s'agit là d'une tentative d'utiliser tous les moyens possibles pour jeter le discrédit sur la politique franche de l'Union soviétique et celle des pays qui travaillent activement à l'élimination du racisme et du colonialisme. C'est une tentative d'ingérence dans leurs affaires destinée à détourner l'attention de la communauté internationale de l'appui systématique que les pays en question, dont Israël, apportent au régime raciste de Pretoria et à ses actes criminels. L'Organisation des Nations Unies et d'autres instances internationales savent bien quels sont les rapports, y compris une coopération en matière militaire, qu'entretient Israël avec l'Afrique du Sud.

Quoi qu'il en soit, il ne sied pas à la délégation israélienne de donner des leçons de morale aux pays qui respectent et appliquent les décisions prises par les Nations Unies pour s'opposer au régime raciste de l'Afrique du Sud.

La séance est levée à 19 h 50.